Quatre gardes communaux tués et brûlés à Merouana

Lire en page 5

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5170 - MERCREDI 13 MAI 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



LES PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT DU PARAMÉDICAL PROTESTENT

Grève cyclique de trois jours à partir du 18 mai

Lire en page 4

Flambée de violence à la veille de la signature de l'accord de paix à Bamako

MENACE SUR LE NORD MALIEN



Le nord du Mali connaît une détérioration inquiétante de sa situation sécuritaire à la veille de la signature à Bamako de l'accord de paix. La flambée de violence menace le pays d'instabilité qui fait le nid des organisations terroristes comme AQMI, le MUJAO et la Phalange des mourabitoune. La violation du cessez-le-feu paraphé à Alger en mars dernier contrarie la mission de la médiation internationale qui œuvre à concrétiser la réconciliation entre Maliens. .

Lire en page 5



VISITE DE LAURENT FABIUS À ALGER

Quatre accords de partenariat signés

Lire en page 3



PROCÈS KHALIFA

«Des sommes faramineuses transportées dans des sacs scellés ! ».

Lire en page 2



A TROIS JOURNÉES DE SON ÉPILOGUE

Le championnat de Ligue 1 est des plus indécis

Lire en page 13

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

DELLAL WAHAB, CHEF D'ÉQUIPE DE LA SÉCURITÉ DU GROUPE KHALIFA

« Chachoua Abdelhafid m'a chargé de transporter des sommes faramineuses pour Khalifa dans des sacs scellés ! »

Le 7e jour du procès d'Abdelmoumene Rafik Khalifa et de 74 autres accusés poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation, entre autres association de malfaiteurs, vol qualifié, abus de confiance, escroquerie, faux et usage de faux dans des documents officiels, s'est poursuivi hier au tribunal criminel de Blida présidé par Menouar Antar.



Ce dernier a auditionné dans la matinée d'hier deux inculpés. Abdelwahab Réda, qui faisait partie de la garde rapprochée de l'ex-golden boy de Khalifa Bank, Abdelmoumene Rafik Khalifa a reconnu tous les faits rapportés dans l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation de la cour de Blida.

Le mis en cause a d'emblée affirmé au juge qu'il a même exercé en qualité de chauffeur de l'ex-patron de l'institution financière, objet de la poursuite judiciaire.

L'inculpé en question a indiqué au cours de son audition que l'ex-boss de Khalifa Bank l'a chargé à maintes reprises de lui ramener des sommes d'argent variant entre 100 et 150 millions de centimes, à l'occasion de la fête de l'Aid. J'avais les clés de sa villa, je déposais l'argent dans l'armoire du salon et je repartais.

Dans le même contexte, Abdelwahab a souligné que Khalifa Abdelmoumene l'a chargé par téléphone, depuis Paris, de se présenter auprès de Akli Youcef, premier responsable de la caisse principale de la banque sise à Chéraga et ce, dans le but de lui envoyer pas moins de 500 millions de centimes, soit 5 millions de dinars.

Le mis en cause a avoué avoir retiré des sommes faramineuses pour compte de son ex-patron de la caisse principale de Khalifa Bank sans remettre de documents justificatifs au caissier, ni recevoir un reçu en contrepartie.

Dans le même volet, l'inculpé a déclaré au juge d'audience : «J'ai retiré 200 000 DA, une fois 500 000 DA, 30 000 euros et 10 000 dollars. Les deux dernières sommes étaient destinées respectivement aux frais de déplacement des hommes d'affaires au forum de Philadelphie aux Etats Unis et couvrir le déplacement de Khalifa Abdelmoumene au Mali.»

Il a dit à titre d'exemple, que : «le directeur Akli Youcef ne remettait des enveloppes fermées ! »

Il a par ailleurs reconnu avoir voyagé avec Abdelmoumene Khalifa à plusieurs reprises notamment à Dubaï, Canada, Etats Unis, au Mali et en France. L'ex-officier de l'armée a déclaré : «J'ai fait la connaissance en France Ragheb El Ghemakh qui était le consultant de Khalifa en France.Il se chargeait de tout à Paris mais en Algérie, il n'avait aucune mission ! ».

Il a en outre indiqué : «Le Franco-Libanais se chargeait des festivités cinématographiques de Cannes .Lors de ce rendez-vous, j'ai eu l'occasion de rencontrer le célèbre comédien français Gérard Le Depardieu ».

Il a déclaré « Les voyages effectués à l'étranger avec Khalifa l'étaient beaucoup plus pour améliorer l'image de l'Algérie, non pas pour transférer de l'argent, et surtout pour consolider l'investissement du groupe Khalifa ».

A la question de savoir s'il a bénéficié d'avantages, le mis en cause était catégorique : « Je n'ai bénéficié d'aucun avantage mis à part mon salaire qui était de 15 millions -

Le procureur lui rappelle qu'il a été chargé par Abdelmoumene du retrait de 5 millions de dinars de la caisse principale de Khalifa Bank en 2003, juste après l'arrestation de l'ancien patron de Khalifa Airways, Djamel Guelimi, à l'aéroport. Réda Abdelwahab a souligné : « Le directeur de la caisse principale a refusé de me remettre de l'argent et quand j'ai informé le boss, il s'est énervé et m'a coupé au nez mais il ne m'a pas manqué de respect comme rapporté dans l'instruction judiciaire ! ».

Le deuxième accusé appelé à la barre pour n'est autre que Toudjane Mouloud, qui occupait le poste de directeur adjoint chargé de la comptabilité au sein de la caisse principale de Khalifa Bank. Cet ancien cadre de la BNA a démissionné en 1999 après plus de 22 ans de service pour rejoindre le groupe Khalifa, car il avait des ambitions. Au départ, il a occupé le poste de directeur général adjoint chargé de la comptabilité et du budget. Il a été nommé au même poste que le défunt Nekkache Hammou.

Interrogé à propos des prérogatives qu'il avait au sein de cette agence bancaire, l'inculpé a déclaré qu'il se chargeait du suivi de la comptabilité.

Il a par ailleurs affirmé que Djellab Mohamed, alors administrateur financier à la caisse principale, s'est étonné du fait que deux directeurs gèrent le même service. Ce dernier, actuellement ministre des Finances a décidé de me désigner à la tête de ce département.

Concernant les 11 écritures entre sièges, l'accusé a déclaré en direction du juge : « Nekkache m'a dit qu'il y avait ce problème et je lui ai conseillé de ne pas signer les PV de régularisation. Ces 11 écritures entre sièges devaient servir à combler le trou financier découvert par les inspecteurs. Le trou était de l'ordre de 3,2 milliards de dinars ».

«Est-ce que vous étiez au courant des retraits illégaux et des anomalies qui touchaient la caisse principale de la banque ?» coupe le président

« Je n'ai entendu parler de ces retraits d'argent que lors du procès de 2007 ! ».

Les 11 écritures entre sièges doivent être accompagnées par plusieurs exemplaires ? interrompt le président, et l'accusé de répondre : « Je n'étais pas au courant que les exemplaires n'ont pas été joints ! ».

«Vous trouvez que ce n'est pas grave ?» interroge le juge

« Bien sûr que c'est grave, monsieur le président ! » répond-il

A la question de savoir s'il avait rencontré Mir Ahmed qui occupait le poste d'inspecteur général à la banque Khalifa, il a répliqué : «Je ne l'ai pas vu ! ».

Interrogé à propos des retraits de sommes d'argent auprès de différentes agences bancaires, le mis en cause a tenu à souligner : « Ces derniers doivent être justifiés ».

Etiez-vous au courant des anomalies qui passaient à l'intérieur de la caisse principale ? L'inculpé a avoué que : «la comptabilité et la récupération des données n'étaient pas à jour !».

Il a reconnu avoir bénéficié de deux crédits, l'un de 50 millions de centimes pour l'achat d'un véhicule et l'autre de 90 millions de centimes pour la rénovation de Mon appartement.

Le troisième inculpé auditionné, Guellal Wahab, responsable de la sécurité du groupe Khalifa, chargé du transport de l'argent et de la protection des délégations étrangères, a d'emblée affirmé : « L'ancien DG de la sécurité et de la protection, Chachoua Abdelhafid, m'a chargé de deux missions à la caisse principale de Khalifa Bank. J'ai été reçu par le directeur Akli Youcef qui m'a remis un sac scellé et une enveloppe scellée que j'ai remis personnellement à mon chef hiérarchique ».

Il a par ailleurs souligné que son responsable l'a chargé une deuxième fois de la même mission au niveau de la même caisse principale.

Il a reconnu avoir bénéficié d'un crédit bancaire conformément à un acte notarié de 200 millions de centimes pour l'achat d'un appartement.

Larbi Salim est le quatrième accusé qui a été interrogé par le président du tribunal. Le mis en cause a été rappelons-le, condamné à deux ans de prison avec sursis. Cet ancien steward de Khalifa Airways a au cours de son audition reconnu avoir bénéficié d'un crédit de 150 millions de centimes pour la restauration de la villa familiale.

Le cinquième accusé qui a défilé devant le tribunal est Yacine Ahmed, ancien directeur général de Digromad, poursuivi pour avoir déposé des fonds colossaux de la société au niveau de la caisse principale de Khalifa Bank ; en contrepartie ses deux fils ont été embauchés par Khalifa Airways et Khalifa construction.

Au moment où nous mettons sous presse, les auditions se poursuivent

De notre envoyé spécial à Blida :
Redouane Hannachi

PUB



COOPÉRATION ALGÉRO-FRANÇAISE

Inauguration du site d'assemblage de Cital à Annaba

L'usine d'assemblage algéro-française de rames de tramway a été inaugurée hier à Annaba avec – deux ans de retard car prévue pour fin 2013 – en présence des ministres Ramtane Lamamra, des Affaires étrangères, Abdesslam Bouchareb, de l'Industrie et des Mines, d'Amar Ghoul, des Transports, de Laurent Fabius, ministre français des Affaires étrangères, d'Omar Hadbi, P-DG EMA, de Saleh Melek, P-DG de Ferrovial, de Gilles Esprit, président de CITAL, de Henri Poupart-Lafarge, président d'Alstom Transport et d'Henry Bussery, président d'Alstom Algérie.

En présence des membres du gouvernement et des cadres algériens, Laurent Fabius n'a pas tari d'éloges sur le partenariat algéro-français. Il a déclaré que «nous sommes heureux de ce partenariat gagnant-gagnant entre la France et l'Algérie». Il faut noter que celui-ci est issu d'un accord ratifié en 2010 par l'entreprise du métro d'Alger (EMA), Ferrovial, et Alstom-transports qui ont fusionné en société mixte concernant l'assemblage et la maintenance de rames de tramway en Algérie. Ce partenariat est détenu à majorité par l'Algérie à hauteur de 51% et 49% pour la France, avec un capital de 2,1 milliards de dinars. L'entreprise CITAL algéro-française, de droit algérien, a pour mission l'assemblage et la maintenance des tramways Citadis d'Alstom dans les villes algériennes. A ce jour, la coentreprise compte prés de 200 employés dont 90 à Annaba, alors que l'autre partie de ses effectifs est répartie entre les villes d'Alger, Oran et Constantine où est assurée la maintenance des Citadis déjà en activité. Cital a déjà un plan de charge important qui prévoit, dans l'immédiat, une production de 210 Citadis pour les villes de Constantine, Oran, Ouargla, Mostaganem, Sidi Bel Abbes, Batna et Annaba. La société CITAL prévoit dans son plan de management le recrutement de centaines de nouveaux employés. L'usine de production de Cital à Annaba s'étend sur près de 46 000 m2 et elle est dotée d'une capacité d'assemblage de cinq tramways par mois. A ce jour, 20 Citadis ont déjà été assemblés sur le site.

Nabil Chaoui



A PROPOS DE CITAL :

Cital est une entreprise industrielle des transports algériens. Ses activités englobent l'assemblage des matériels roulants ferroviaires, leur maintenance et celle des systèmes de transport. Née de la volonté des autorités algériennes de développer le tissu industriel ferroviaire et les expertises correspondantes, CITAL est détenue par Ferrovial (41%), EMA (10%), Alstom Algérie (6%) et Alstom SA (43%).

LAURENT FABUIS A CONFIRMÉ LA VISITE

François Hollande en Algérie le 15 juin prochain



FRANÇOIS HOLLANDE, le président français sera de retour en Algérie à partir du mois prochain. La confirmation est venue de son ministre des AE, Laurent Fabius à Alger depuis hier pour une visite de travail.

Récemment le journal français l'Opinion avançait la date du 15 juin. Laurent Fabius, dont c'est la 6e visite en Algérie en tant que chef de la diplomatie française, n'a pas précisé de date, mais la presse a avancé celle du 15 juin.

En décembre 2012, François Hollande avait effectué une visite d'Etat en Algérie, accompagné d'une délégation de plus de 200 personnes. Le président François Hollande et le président Bouteflika avaient appelé «à un partenariat d'exception», entre leurs pays. Selon le quotidien français le déplacement a été préparé dans le plus grand secret. L'invitation avait été publiquement lancée le 6 décembre dernier à Paris, depuis Matignon, par le Premier ministre Abdelmalek Sellal.

Quatre accords de partenariat économique signés à Alger

QUATRE accords de partenariat économique dans les domaines de l'industrie et de la formation ont été conclus, hier à Alger, entre l'Algérie et la France. Ces accords ont été signés en marge de la réunion d'évaluation d'étape du Comité mixte économique algéro-français (Comefa), coprésidée par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et le ministre français des Affaires étrangères et du Développement international, Laurent Fabius, en présence du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchoureb, et celui des Transports, Amar Ghoul. Le premier accord concerne un pacte d'actionnaires pour la création d'une société mixte de production de gaz industriel. Cette joint-venture est constituée du groupe industriel public national des industries métallurgiques, IMetal, et du français Air Liquide, conformément à la règle 51/49 % du capital régissant l'investissement étranger en Algérie. Le deuxième accord signé porte sur la création d'une société mixte entre l'Entreprise métro d'Alger (EMA) et le groupe français Systra, qui sera chargée de l'engineering des transports urbains en Algérie. Le troisième accord concerne une prise de participation par la société française Otech dans le capital social de l'entreprise publique Irragris (filiale du groupe IMetal) spécialisée dans la fabrication de systèmes d'irrigations multiformes. Quant au quatrième accord, il porte sur une convention de partenariat signée entre le ministère de l'Industrie et des Mines et l'école française Knowledge management (Skema) pour la création d'une école supérieure de management en Algérie. Par ailleurs, MM. Lamamra et Fabius ont signé deux accords relatifs aux statuts du Centre culturel algérien et de l'Ecole international algérienne à Paris. Accompagné par le ministre français de l'Economie, Emmanuel Macron, et le représentant spécial pour les relations avec l'Algérie, Jean-Louis Bianco, M. Fabius effectue une visite de travail en Algérie dans le cadre de la réunion d'évaluation d'étape du Comefa. Les deux délégations ministérielles, algérienne et française, ont assisté à la cérémonie d'inauguration, à Annaba, de l'usine Cital pour l'assemblage et la maintenance de tramways, fruit d'un partenariat entre l'Entreprise de constructions de matériels et d'équipements ferroviaires (Ferrovial), l'Entreprise du métro d'Alger (EMA) et la société française Alstom.

Z. M.

AFIN DE RÉSOUDRE LE PLUS VIEUX CONFLIT EN AFRIQUE

La RASD va demander à Ross de fixer une date pour le référendum

LE MINISTRE sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, a fait savoir que le gouvernement sahraoui demandera à l'ONU de fixer une date pour l'organisation du référendum d'autodétermination au Sahara occidental, afin de mettre fin «définitivement» à la colonisation marocaine. «Le gouvernement sahraoui va demander à l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental, Christopher Ross, de fixer une date pour l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui afin de mettre fin à la colonisation marocaine qui dure depuis 40 ans». Dans un entretien à l'APS, le chef de la diplomatie sahraoui a précisé que cette demande sera soumise lors du sommet de l'Union africaine, en juin prochain en Afrique du Sud, assurant que les autorités sahraouies sont disposées à organiser le référendum et à n'importe quel moment. Rappelant que le Maroc «ne cesse d'entraver l'organisation du référendum onusien, M. Ould Salek a fait observer que le royaume «essaye de donner une certaine légitimité à sa colonisation». Sur ce chapitre, il a accusé la France d'être le principal obstacle à l'indépendance du Sahara occidental. La France excelle par sa «politique de deux poids deux mesures en sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU».

Pour Ould Salek Paris intervient dans certains conflits notamment en Syrie et en Libye pour imposer le respect des droits de l'homme, alors qu'au Sahara occidental, elle soutient l'occupant marocain qui bafoue ces mêmes droits. Le MAE sahraoui a appelé, par ailleurs, à l'élargissement du mandat de la Minurso (Mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental) pour qu'il englobe l'observation du respect des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés. Il a affirmé, à cette occasion, que le peuple sahraoui, après 40 ans de lutte, «reste déterminé à exercer son droit légitime à l'autodétermination et à recouvrer son indépendance, conformément aux résolutions des Nations unies», rappelant que le Sahara occidental est reconnu par 84 pays dans le monde. Le Maroc avait signé en 1991 un cessez-le-feu avec le Front Polisario pour mettre fin au conflit armé qui a éclaté en 1975 suite à l'invasion par le royaume alaouite du Sahara occidental.

Les deux belligérants avaient signé des accords à Houston en 1996 devant conduire à l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. Fin avril, l'organisation Oxfam International a exhorté le Conseil de sécurité de l'ONU à œuvrer sans délais en faveur d'un règlement immédiat du conflit au Sahara occidental, afin de mettre fin à 40 ans d'exil d'un peuple abandonné par la communauté internationale. «Le Conseil de sécurité doit redonner un nouvel élan au processus de négociation afin de surmonter l'impasse actuelle, en reconnaissant publiquement que le statu quo n'est pas une option», a indiqué l'organisation dans un rapport. Dans ce document diffusé à la presse, Oxfam a interpellé l'institution onusienne en vue de «faire preuve de volonté politique de parvenir à une solution durable conforme au droit international». Le Conseil de sécurité s'apprête à examiner un rapport de Ban Ki moon sur le Sahara occidental. Le Front Polisario a maintes fois appelé à élargir le mandat de la mission onusienne au contrôle et à la protection des droits de l'Homme au Sahara occidental. La Minurso est la seule mission de maintien de la paix établie après 1978 sans un mécanisme de surveillance des droits de l'Homme et il n'existe aucun mécanisme international contre les violations des droits humains au Sahara occidental. Sous son mandat actuel, arrivé à échéance le 30 avril 2015, la Minurso est essentiellement chargée de surveiller un cessez-le-feu.

K. M.



ENERGIES RENOUVELABLES

La centrale solaire de Saïda opérationnelle en septembre

LA CENTRALE photovoltaïque de Saïda devrait être mise en service en septembre prochain, a annoncé avant-hier le ministre de l'Energie Youcef Yousfi, lors d'un point de presse à l'occasion de sa visite dans cette wilaya. Située à 5 km d'Aïn Skhouna, la centrale, dont les travaux ont démarré en août 2014, devrait permettre de diversifier les ressources de production de l'électricité mais aussi de développer les moyens de production de l'électricité à base d'énergie solaire. Le ministre a admis que le projet accuse un certain retard dû aux problèmes administratifs et de transport de matériels. «Mais une fois les équipements mis en place, le montage des panneaux sera facile et le projet sera livré en septembre 2015», a-t-il affirmé. D'un montant de 50 millions d'euros (480 millions de dinars), la réalisation de ce projet est confiée à la société allemande «Belectric». Yousfi a affirmé qu'il s'agit de l'une des plus grandes centrales du pays avec une production de 30 mégawatts, en rappelant que l'Algérie compte 20 centrales fonctionnant à l'énergie solaire. Concernant le coût des énergies renouvelables, il a répondu qu'il est quatre fois plus onéreux par rapport aux énergies conventionnelles. Il a toutefois affirmé la détermination de son secteur de réduire les coûts à travers l'investissement local dans les panneaux solaires et les équipements. Lors de sa tournée, le ministre s'est également rendu au centre enfûteur situé dans la zone industrielle de Saïda. Créé en 1975 sur une superficie de 4 hectares, le centre dispose d'une capacité de stockage de 2 000 m3 de butane en provenance du centre multi-produits de Sidi Bel Abbes et de 300 m3 de propane en provenance d'Arzew. Il alimente les wilayas de Saïda et de Naâma. Interrogé sur la «pénurie» de carburant dans la wilaya, notamment durant l'hiver, le ministre a affirmé qu'il y a quelques difficultés en matière de distribution liées au transport et au stockage du carburant, en assurant qu'un programme pour développer les capacités de stockage est en cours pour s'étaler jusqu'à l'année 2020, avec pour objectif de constituer des réserves pour 30 jours afin d'éviter, pour des raisons climatiques, toute perturbation dans la distribution du carburant. Interrogé sur le marché mondial du pétrole, le ministre a répondu que les pressions sur le prix du baril de pétrole persistent en raison de l'excédent de l'offre par rapport à la demande, et que l'Algérie œuvre, avec les pays producteurs de l'Opep, pour atténuer cette pression. Il a évoqué la prochaine réunion de l'Organisation des pays producteurs de pétrole prévue en juin prochain, durant laquelle les pays de l'Opep vont se concerter pour résoudre la question de l'excédent de l'offre sur le marché afin de ramener le prix du baril à un niveau «acceptable».

Z. M.

LUTTE CONTRE LES IMPORTATIONS FRAUDULEUSES EN ALGÉRIE

Le gouvernement déterre la hache de guerre

Le gouvernement est sur le point de mettre en œuvre un dispositif pluridisciplinaire visant à débusquer les importateurs fraudeurs qui grèvent les économies du pays et font courir des risques au consommateur algérien.



Pour ce faire, l'exécutif est en train d'élaborer un plan d'action opérationnel de lutte contre les importations frauduleuses, un phénomène jugé portant un grand préjudice à l'économie nationale, a rapporté, avant-hier, l'agence de presse APS. Le plan a été détaillé dans une lettre adressée récemment par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, aux ministres, respectivement, des Finances, de l'Intérieur et des Collectivités locales, de la Justice et de l'Agriculture et du développement rural, ainsi qu'à d'autres institutions étatiques.

«Il a été porté à ma connaissance la multiplication des cas de fraude à l'importation, constituant ainsi une source de préoccupation sérieuse pour les pouvoirs publics, au vu des préjudices appréciables portés à l'économie nationale qu'il faut contrecarrer avec énergie et persévérance», selon les extraits de cette lettre du Premier ministre rendus publics par l'APS.

«C'est ainsi qu'au vu des subterfuges utilisés par les fraudeurs, des complicités dont ils disposent et des failles du système de contrôle mis en place, il y a lieu de mettre en œuvre des mesures urgentes et opérationnelles à l'effet d'endiguer ce phénomène et d'atténuer ses effets sur l'économie, notamment sur nos réserves de change et sur le maintien des équilibres internes et externes», souligne l'instruction du Premier ministre.

A cet effet, le Premier ministre a chargé le ministre des Finances «de mettre en place en urgence un comité interministériel chargé de dresser un plan d'action opérationnel de lutte contre les importations frauduleuses», selon les termes de cette missive datée de fin avril dernier.

Ce comité est composé des représentants des services, respectivement, des finances (impôts et douanes), du commerce, de sécurité (Sûreté nationale et Gendarmerie nationale), de l'agriculture, de l'Association professionnelle des banques et des établissements (Abef) et d'un représentant de la Banque d'Algérie. Ce comité doit entamer ses travaux «en urgence» à l'effet de déposer ses conclusions dans un délai de rigueur d'un mois. La même instruction du Premier ministre charge le ministre des Finances d'instruire les services des Douanes à renforcer le contrôle des frontières, notamment par la systématisation du passage au scanner des conteneurs provenant de «certains pays à risque» et la mise en place, avec les services concernés, du contrôle à priori a partir des ports d'embarquement de ces pays. Pour leur part, la Gendarmerie nationale et la Sûreté nationale sont chargés de renforcer leurs moyens d'investigations et de lutte contre les fraudes à l'importation « en identifiant leurs auteurs et les complicités dont ils disposent et les déférer par devant les juridictions compétentes ».

L'instruction du Premier ministre a aussi chargé les ministres, respectivement des Finances et du Commerce de mener une opération de vérification des registres du commerce des importateurs afin de «déceler les phénomènes de sous-location, de complaisance, de localisation inconnue et de manquement aux bonnes pratiques commerciales». Cette opération, qui doit être menée par les services des douanes et des impôts, doit aboutir, précise le même document, à un « assainissement des registres du commerce » ainsi contrôlés et à «la mise en place de dispositifs d'alerte avec les banques qui doivent observer les règles prudentielles de base en matière de domiciliation des opérations d'importations à risque frauduleux».

Rappelons que suite à la dégringolade des prix du pétrole, le chef de l'État a édicté un ensemble de mesures visant à rationaliser les importations et à renforcer le contrôle des opérations de financement du commerce extérieur, pour prévenir toute forme d'évasion de capitaux.

Il convient de rappeler également que la baisse des exportations s'est traduite par une forte contraction de l'excédent commercial au cours de l'année 2014 qui s'est établi à seulement 0,59 milliard de dollars contre 9,73 milliards de dollars en 2013, soit le plus faible excédent commercial depuis l'année 1998.

Enfin, durant le premier trimestre 2015, la balance commerciale s'est soldée par un déficit de 1,73 milliard de dollars contre un excédent de 1,83 milliard de dollars sur la même période de l'année 2014.

Kamel Aït Bessaï

LES PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT DU PARAMÉDICAL PROTESTENT

Grève cyclique de trois jours à partir du 18 mai

ALORS que le ministère de la Santé a pu absorber la colère de pas moins de 12 000 praticiens de la santé publique, c'est au tour des professeurs de l'enseignement du paramédical de monter au créneau. Le Syndicat national des professeurs de l'enseignement du paramédical (SNPEPM) annonce une grève de trois jours, reconductible chaque semaine à compter du 18 mai prochain. Ils sont 400 enseignants concernés par ce mouvement qui a été décidé pour protester contre la «discrimination» de la part du ministère de tutelle, qui a exclu les professeurs de l'enseignement du paramédical des concours de promotion prévus du 30 mai au 6 juin prochains.

Un préavis de grève a été déposé le 3 mai. «Nous avons donné 15 jours à la tutelle pour lui permettre d'installer une réunion de conciliation, conformément à la loi 90-02 qui régit les conflits sociaux, mais nous n'avons pas eu de réponse», a indiqué Benyoussef Benyoussef, président du SNPEPM pour justifier l'appel à la grève. Ces contestataires, à travers ce débrayage, s'insurgent contre la non-prise en charge de leur plate-forme de revendications. Ce mouvement sera une occasion pour les professeurs d'enseignement paramédical (PEPM) pour dénoncer leur exclusion de la promotion collective, qui a touché le personnel paramédical en février dernier. Cette promotion décidée par note ministérielle du 24 février 2015, a provoqué l'ire des professeurs, qui constatent «un franc mépris pour la place de la filière enseignement et inspection pédagogique dans la promotion et la prise en charge médicale des malades et dans l'amélioration de la qualité des soins».

Cette entité syndicale dénonce également «le retard» accusé dans l'élaboration du statut particulier portant fonctionnement des instituts supérieurs de formation paramédicale et de sages-femmes, en plus des décrets ministériels communs portant postes supérieurs et formation des professeurs, dont le nombre ne cesse de diminuer. Les professeurs de l'enseignement du paramédical appellent la tutelle à procéder à la limitation du volume horaire par semaine. Ils revendiquent aussi « le règlement du problème de la prime de contagion, qui n'a pas été attribuée dans la majorité des instituts, en plus de la question de la titularisation et de l'intégration des professeurs diplômés des promotions 2008 à 2012, dont certains ont été poussés à la démission, avant d'être réintégrés sans calcul de l'expérience».

Ils réclament en outre «une reconnaissance pédagogique» de leur qualité actuelle. Les doléances du SNPEPM concernent également l'octroi des «primes d'encadrement des mémoires, la formation des formateurs et des filières paramédicales et les statuts des instituts de formation».

Lynda Louifi

A LA VEILLE DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD DE PAIX À BAMAKO

Apparition d'une nouvelle organisation armée au nord du Mali

Le nord du Mali connaît une détérioration inquiétante de sa situation sécuritaire à la veille de la signature à Bamako de l'accord de paix. La flambée de violence menace le pays d'instabilité qui fait le nid des organisations terroristes comme AQMI, le MUJAO et la Phalange des mourabitoune. La violation du cessez-le-feu paraphé à Alger en mars dernier contrarie la mission de la médiation internationale qui œuvre à concrétiser la réconciliation entre Maliens.



Le dernier accrochage en date a eu lieu avant-hier à Tombouctou, au nord du Mali où plusieurs militaires maliens ont été tués. La Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) a rendu public avant-hier un communiqué dans lequel elle annonce qu' un accrochage a eu lieu avec une de ses unités militaires et les Forces armées maliennes (FAMA) sur l'axe Tombouctou –Goundam, qui s'est soldé par une trentaine des morts et blessés et trois véhicules avec armes ont été récupérés, deux autres calcinés du côté du FAMA.

Une dizaine de militaires maliens ont été tués dans cet accrochage, selon des médias maliens.

Dans un communiqué du ministère de la Défense, le gouvernement malien confirme et condamne cette violation du cessez-le-feu.

Cette embuscade intervenue à Tombouctou vient prolonger la violence qui a touché, en l'espace d'un mois, les localités de Goundam, Bintagoungou, Diré, Léré, Ménaka et Teninkou (Mopti).

Cet accrochage dont les Maliens n'ont pas besoin va à l'encontre de l'esprit de dialogue et de réconciliation de l'accord d'Alger qui a été paraphé par le gouvernement du Mali et des mouvements touaregs armés. La CMA a refusé de signer le document de l'accord de paix et de réconciliation d'Alger en son état actuel, exigeant que de nouvelles revendications soient incluses dans ce texte.

Appuyée par la communauté internationale, l'Algérie a œuvré inlassablement à la réconciliation entre le gouvernement du Mali et les mouvements touaregs armés et a exprimé son optimisme quant à la signature par la CMA de l'accord de paix et de réconciliation pendant la cérémonie qui devrait avoir lieu vendredi à Bamako.

Le média malien «Mali Web» a annoncé, qu'«un nouveau groupe armé d'autodéfense a été créé à Tombouctou, un mouvement communautaire arabe pro-malien baptisé l'Alliance pour la paix et l'unité nationale». Il annonce la constitution d'une branche armée pour faire face à la recrudescence des attaques dont sont victimes les populations.

Il n'est pas exclu que cette nouvelle organisation vise à saborder l'accord de paix de Bamako et à contribuer à l'exacerbation de la tension au nord du Mali. Selon le même site, cette organisation bénéficierait de l'appui de services secrets occidentaux.

Pour de nombreux observateurs, la détérioration de la situation sécuritaire au nord du Mali, qui prive le peuple malien, dans toute sa composante, de la paix, sert les intérêts des organisations terroristes comme Al Qaida au Maghreb islamique (AQMI), le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) et katibate el mourabitoune qui sévissent au nord du Mali et sont les véritables ennemis du Mali, de son Etat et de son peuple.

F. Sofiane

ILS ONT ÉTÉ VICTIMES D'UNE ATTAQUE TERRORIST

Quatre patriotes tués et brûlés à Merouana

QUATRE gardes communaux ont été tués hier matin dans une embuscade tendue par un groupe terroriste entre Merouana et Hidoussa, sur la RN 77 qui relie Batna à Sétif. C'est ce qu'ont indiqué des sources sécuritaires qui ont précisé que l'attaque a eu lieu peu avant 6 h du matin. Les gardes communaux rentraient de leur service effectué toute la nuit dans leur brigade lorsqu'ils ont été surpris par un feu nourri. Les victimes ont été ensuite brûlées à l'intérieur de la voiture qui les transportait. Selon les mêmes sources, deux des victimes étaient âgées de plus de 70 ans, alors que les deux autres avaient 40 et 52 ans. Les forces de sécurité ont lancé une vaste opération de recherches dans la localité pour neutraliser les auteurs de cette attaque. Pour rappel, cette région montagneuse et boisée était réputée pour abriter des groupes terroristes notamment durant les années 1990 et 2 000. Cet attentat qui a jeté l'émoi parmi la population locale, fait craindre l'apparition de groupes liés à l'organisation sanguinaire Daech. Plusieurs terroristes ont été abattus dans la région durant les derniers mois dont deux en mars dernier.

K. M.

TAMRIDJT/ BÉJAÏA

Deux groupes de populations en confrontation à coups de pierres

DEUX groupes de jeunes de la commune de Tamridjt sont entrés en confrontation à coups de pierres. Il s'agit d'un groupe de jeunes issus pour la majorité du village Laâlem, lequel a fermé le siège de l'APC depuis le 5 avril dernier soit 38 jours au total, contestant le recrutement au 10 postes d'emploi d'ouvriers professionnels effectué par l'APC et un autres groupe de jeunes de Tamridjt qui a fermé l'axe routier de la municipalité pour exiger la réouverture du siège de la mairie depuis deux jours.

Les deux groupes ont campé hier sur leurs positions. L'un réclame l'annulation de la liste des recrutements et l'autre l'ouverture de la mairie. Hier, la situation a dégénéré et échappé à tout le monde surtout au PA/APC qui n'a rien pu faire. Ce dernier affirme avoir réparti le postes sur tous les villages et une commission d'enquête de la wilaya a validé le travail effectué par la commission locale». «On ne peut pas satisfaire 300 personnes pour 10 postes d'Op et 10 autres d'agents administratifs» dit-il. Il a affirmé qu'il a déposé plainte contre 7 jeunes et ces derniers ont été convoqués par le tribunal administratif, mais ils ne se sont pas rendus à l'audience. Hier, d'autres personnes ont dénoncé le rejet des dossiers du Fonal. Un rejet «injuste», selon eux.

N.B

Communiqué du MDN

«Conformément aux dispositions de la nouvelle loi relative au service national, notamment l'article 76 qui stipule dans son alinéa 2 que les modalités d'application de cette loi sur les militaires du service national en activité de service à la date de sa publication sont fixées par voie réglementaire, le ministère de la Défense nationale a promulgué un texte réglementaire sur décision du général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, fixant la date du 15 mai 2015 pour la libération du contingent 2014/3, prévu pour être libéré conformément à l'ancien code le 15 novembre 2015».

LE SALON DE LA COMMUNICATION «ARTS ET MÉTIERS DE LA PRESSE»

Un cap sur le professionnalisme

LE SALON de la communication «arts et métiers de la presse», un rendez-vous pluridisciplinaire sous parrainé par le ministre de la communication, Hamid Grine, s'ouvre ouvert aujourd'hui à la foire des expositions à Alger. Ce salon qui durera six jours se déroulera sous le slogan «cap sur le professionnalisme». Un riche programme est prévu pour cet événement qui touche aux métiers de la presse pluridisciplinaire. Des académiciens et des professionnels du métier de la presse animeront le rendez-vous sur des sujets thématiques liés au monde des médias suivi de débats ouvert au public. Le salon est organisé en collaboration avec l'agence nationale d'édition et de publicité ANEP, la société algérienne des foires et expositions SAFEX et l'opérateur de téléphonie Mobilis.

S.N

DANS UNE EMBUSCADE DE L'ANP

Deux terroristes abattus à Ain Defla

DEUX terroristes ont été abattus et leurs armes récupérées, hier après-midi, par les forces de l'armée nationale populaire à Ain Defla, a indiqué un communiqué du ministère de la défense. « Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée Nationale Populaire relevant du secteur opérationnel d'Ain Defla/1ère Région Militaire, a abattu deux terroristes, aujourd'hui 12 mai 2015 à 15h00, suite à une embuscade tendue près de la localité d'Amrouna au Sud d'Ain Defla. », a précisé le texte du MDN. «L'opération a permis de récupérer un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, un fusil semi-automatique de type Simonov et une quantité de munitions », a ajouté la même source.

ASSASSINAT D'ARLETTE TIAB À BÉJAÏA

Trois personnes sous les verrous

TROIS personnes ont été arrêtées par la brigade criminelle de la police judiciaire de la sûreté de wilaya et placées en détention provisoire par le parquet de Béjaïa suite au meurtre mercredi, de la ressortissante française Arlette Tiab, épouse de l'ex-président de la JSM Béjaïa Boualem Tiab. Il s'agit de la principale accusée A.S. 21 ans, résidant à Tazeboudjt travaillant en tant que femme de ménage chez la victime, et de ses deux complices, H.O. 21 ans, sans emploi et résidant à El-Meghra et T.R. 25 ans, sans emploi aussi et résidant dans la même localité, municipalité de Boukhelifa. «Selon l'enquête préliminaire, la victime qui revenait du hammam est rentrée chez elle, au boulevard Bouaouina a été surprise par la femme de ménage qui l'a frappée à la tête avec un objet contondant pour ensuite l'achever avec plusieurs coups de couteau», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La criminelle s'est emparée des bijoux et d'une tablette électronique de la victime qui s'est débattue en dépit de son âge très avancé. Elle a quitté les lieux avec son compagnon en voiture, en direction d'El-Meghra (5 km environ) pour cacher les objets dans des buissons avec l'aide d'un complice. Les trois mis en cause ont été présentés le 9 du mois courant devant le tribunal criminel près la cour de Béjaïa ils ont été placés en détention provisoire pour «association de malfaiteurs, homicide précédent un délit, utilisation de voiture, non-dénonciation d'homicide, vol, recel d'objets volés, etc.», ajoute la même source.

N.B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUIRA
DAIRA DE BOUIRA
COMMUNE DE BOUIRA
MATRICULE FISCAL : 0967.1001.9051137

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions de l'article 44 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, la commune de Bouira informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à L'Appel d'Offres National Ouvert n°12/2015 publié au quotidien "LE JEUNE INDEPENDANT" le 16/04/2015 et "EL AKHBAR" le 15/04/2015 relatif à L'ACQUISITION DE LA PIECE DE RECHANGE (LEGER,LOURD,ENGINS), Que suite à l'étude et examen des offres par la commission d'ouverture en date du: 29/01/2015 le résultat a été comme suit :

N°	Désignation des Lots	Nombre de Plis	Observations
01	- Acquisition de la pièce de rechange (leger,lourd,engins)	00	- Réception d'aucun pli

Le Jeune Indépendant du 13/05/2015 / ANEP N° 324 307

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA JUSTICE — وزارة العدل
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE ET DE LA RÉINSERTION — المديرية العامة لإدارة السجون و إعادة الإدماج
ETABLISSEMENT DE REEDUCATION DE LAGHOUAT — مؤسسة إعادة التربية الأغواط

NIF : 408004001003027

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions de l'articles 49 du décret présidentiel n°10 -236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, l'établissement de rééducation de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à consiltation n°001/2015 portant fourniture de denrée alimentaire au profit de l'établissement de rééducation de Laghouat et ses annexes (ETS REEDUCATION AFIOU , ETS PREVENTION AFLOU)en trois (03) lots LOT n° 03 : Fruits et Légumes & Lot N°05 : Farine panifiable & Lot N°06 : Poulets et Œufs,

L'analyse des offres conformément aux critères de choix prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

Désignation	Entreprise	N° D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF)	Montant de l'Offre DA/ TTC	Note Technique / 100 Pts	Observation
Lot n°03	Infructieux pour un seul soumissionnaire pré qualifiées pour l'évaluation financier				
Lot n°05	Infructieux pour un seul soumissionnaire pré qualifiées pour l'évaluation financier				
Lot n°06	Infructieux pour un seul soumissionnaire pré qualifiées pour l'évaluation financier				

Les soumissionnaires désirant connaitre des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher aux services de l'économat de l'établissement de rééducation de Laghouat au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la première publication de cet avis,
Conformément aux dispositions de l'article 144 du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission ministérielle des marchés du Ministère de la Justice, sis à 23, Rue Taleb Abderrahmane, Bab El Oued - Alger, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première publication du présent avis dans la presse nationale.

Le Jeune Indépendant du 13/05/2015 / ANEP N° 324 319

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU

Direction des ressources en eau
de la wilaya de Chlef

N.I.F : 099002019057818

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

La Direction des ressources en eau de la wilaya de Chlef, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre restreint n°**38/2014** paru respectivement dans les quotidiens nationaux en langues nationale et étrangère (français) **Al michoir Siyassi** et **Le jeune indépendant** en date du **26 Fevrier 2014** sous le N°ANEP **108 494**, relatif au projet :**« Réhabilitation des réseaux d'AEP de Beni haoua, Benairia et d'une partie de Boukadir»,** pour l'annulation de l'attribution provisoire du lot n° **01** paru aux quotidiens **Al michoir Siyassi** en date du **26 février 2015** et **Le jeune indépendant** en date du **26 février 2015** sous le N°ANEP **309 725** du marché suivant :

Projet	Entreprise	N° d'identification fiscal	Montant de l'offre en D.A	Délai	Note obtenue	Critère de choix
Lot 01 : Réhabilitation du réseau d'AEP de Beni haoua centre - RESEAU "A"	ANNULE					

Le Jeune Indépendant du 13/05/2015 / ANEP N° 324 325

REPUBLIQUE ALGEREINNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILLAYA DE DJELFA
DAIRA EL IDRISSIA
COMMUNE EL IDRISSIA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Numéro D'Identification Fiscal : 1714001100008910

Conformément à l'article 125 du décret n° 10/236 du 07 octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics .Le président de l'APC d'EL-IDRISSIA annonce après évaluation et analyse des offres l'attribution provisoire concernant le projet :
01/ Equipement des annexes administratifs et siège communal dans le cadre d'amélioration des services publics.
Informe Les soumissionnaires que Le Consultation relance de l'appel N°10/2015 en date du 06/04/2015 a été Attribué provisoirement comme:

N°	Entreprise	NIF	Montant (DA)	Délai	Note	Obs
01	BOUZEKRI ABDEL KADER	180170102247117	7.554.034.80	07 JOURS	30.00 pts	Offre qualifié techniquement et Moins disant

Conformément a l'article n° 114 de décret présidentiel n° 10/236 du 07 octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marché publics .les soumissionnaires qui contestant ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission de commune des marchés publics dans un délai de 10 jours à compter de la première publication du présent avis aux journaux notionnel .
les soumissionnaires qui veulent connaître les détails de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher des services techniques de l'APC dans un délai de trois jours à compter de la première apparition du présent avis aux journaux notionel

Le Jeune Indépendant du 13/05/2015 / ANEP N° 324 474

LA CARTE NATIONALE DES FAMILLES NÉCESSITEUSES POUR SAUVER LES MEUBLES

600 000 familles «pauvres» recensées en Algérie

Le nombre a été révélé par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, lors de son passage au Forum de la radio nationale. Il a indiqué qu'en 2014, 600 000 familles algériennes étaient classées pauvres et sans revenus.



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a déclaré que durant l'année2014 la caisse de la «zakat» a été renflouée par les dons offerts par les fidèles à hauteur de 143 milliards de centimes, dont 87, 5% de ladite somme ont été versées aux profits des familles nécessiteuses pour une moyenne de 10 000 DA par famille. Le ministre s'est dit très content par ce flux important des dons offerts par les fidèles - qui se fait au niveau des mosquées, car avec ces aides -inestimables, les familles nécessiteuses ont pu glaner des sommes d'argent allant de 2000 DA en 2013 à 10 000 DA en 2014. Soit une hausse de 80%. Mieux, Mohamed Aïssa a dévoilé que la somme de 10 000 DA va être revue à la hausse pour les familles en difficultés financières, car avec les dons importants enregistrés chaque année, le ministère a les moyens de verser chaque trimestre 10 000 DA pour chaque famille. Ceci dit, les familles nécessiteuses qui sont recensées au niveau de chaque mosquée des 48 wilayas vont bénéficier d'une aide estimée à 40 000 DA par an. Aussi, lors de son passage au Forum de la radio, Mohamed Aïssa a indiqué que la majorité de la zakat qui est versée par les fidèles a été recensée à Alger. D'autre part, Mohamed Aïssa a dévoilé le grand projet appelé «entreprise zakat» et «entreprise Wakfs» qui est en préparation au niveau du gouvernement. Ces deux projets portent sur deux volets importants : le premier venir en aide aux familles démunies aux revenus faibles et le second est de mettre fin au sujet du «mufti de la République » qui a fait couler beaucoup d'encre par les médias. Pour le ministre, la mise en place d'un mufti de la République va amplement contribuer à améliorer l'autorité religieuse, cela pour protéger la nation des conflits religieux et fustiger les fetwas qui parviennent d'Outre-mer. Poursuivant son intervention au Forum de la radio, Mohamed Aïssa a annoncé dans le cadre de la « carte nationale pour pauvre » au profit des familles démunies pendant le mois de Ramadhan, la tutelle a recensé 600 000 familles pauvres et nécessiteuses qui ont été touchées par les fonds de la caisse. Ces familles, ajoute le ministre, vont bénéficier des améliorations en matière d'aides financières et autres sous forme de prêts financiers remboursables et sans intérêts : «Nous allons installer un comité ministériel, en collaboration avec les services de la caisse de la zakat pour mener à bien cette importante démarche visant à venir en aide à ces familles, pauvres et nécessiteuses. Pour cela, nous allons passer au peigne fin les listes des familles qui sont inscrites dans chaque commune du pays et cela avec la coopération du ministère de la Solidarité nationale qui reste un partenaire essentiel pour la réalisation de cette « carte nationale pour pauvre ». « Il convient d'ajouter aussi qu'un grand travail est en train de se faire sur le terrain par le ministère pour venir en aide aux familles en difficultés financières aigues», a déclaré Mohamed Aïssa. Mais pour dénombrer les vraies familles nécessiteuses et jugés pauvres. Mohamed Aïssa a expliqué que cette liste est faite sur la base des témoignages des personnes et le contrôle de la société civile. L'Imam dans chaque mosquée est chargée de bien la surveiller d'une façon permanente. Pour Mohamed Aïssa, le temps est venu de passer par la caisse de la zakat à l'entreprise de la zakat qui regorge de plus d'aides aux familles pauvres. Notons que, le ministre a annoncé que 6 500 prêts ont été accordés aux jeunes démunis pour une enveloppe financière estimée à 8000 milliards de centimes, et ce dans le cadre de la caisse de la zakat.

F. Sofiane

CÉLÉBRATION DU MOIS DU PATRIMOINE À TIZI OUZOU

Rencontre internationale sur le patrimoine bâti : entre expression culturelle et ressource territoriale

LA MAISON de la Culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou abrite, aujourd'hui et demain, une rencontre internationale placée sous le thème «Le patrimoine bâti : entre expression culturelle et ressource territoriale».

Plusieurs thèmes relatifs au patrimoine et à sa préservation seront développés tout au long de cette journée par des chercheurs, des universitaires et des cadres de différents organismes activant dans le domaine. La première intervention après l'ouverture des travaux est celle de Yasmine Terki, directrice nationale du Centre du patrimoine bâti, qui abordera le CAPTerre, un nouvel opérateur du ministère de la Culture mis au profit des architectures de terre. Par la suite sera entamée la première séance, avec un axe consacré à l'architecture comme véhicule identitaire. Cette séance comportera, entre autres, des communications sur l'architecture vernaculaire et l'ethno-écosystème traditionnel en Kabylie, à travers lesquelles Malika Ahmed-Zaïd développera le rôle de la puissance publique dans la protection du patrimoine bâti.

Le chef du département architecture de l'université Mouloud-Mammeri, Atek Samir, parlera, pour sa part, de la Kabylie en tant que région à promouvoir et patrimoine à sauvegarder, et ce comme l'affirmation d'une expression identitaire. Toujours au cours de la matinée, une troisième communication, consacrée à l'architecture traditionnelle kabyle comme référence pour une conception architecturale et urbaine adaptée au système de valeur et de représentation des usagers, sera animée par Mourad Mohand Saïd, directeur général du Conseil canadien de certification architecture.

Lui succèdera Lounès Messaoudi de l'ENSA de Paris, qui apportera sa contribution sur l'empreinte de l'architecture.

La deuxième séance réservée aux tissus anciens et aux secteurs sauvegardés (PPSMVSS) à travers les expériences étrangères et locales s'ouvrira en début d'après-midi et comportera trois thèmes : « Vers quelles stratégies de prise en charge des secteurs sauvegardés après l'élaboration des plans permanents de sauvegarde» ; «L'élaboration du PPSMVSS de la vieille ville de Nedroma » et « Le devenir pour les tissus anciens en Algérie ».

Il y aura une confrontation d'expériences étrangères pour le cas de notre pays. Cette première journée sera clôturée par la visite des expositions ayant trait au patrimoine culturel national. Les travaux se poursuivront demain avec deux autres séances dont l'une, prévue dans la matinée, portera sur le patrimoine architectural : techniques de réhabilitation et de restauration des édifices anciens à travers des exemples déjà réalisés ou en cours de réalisation.

Durant cette séance, des architectes, enseignants et chercheurs développeront des thèmes liés aux monuments historiques à Tlemcen, notamment la dimension patrimoniale dans le nouveau tissu urbain : solutions et perspectives, ainsi qu'à la restauration du patrimoine immobilier en Algérie. Vers 11h30, une visite de la maison kabyle située au sein de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri est programmée.

La deuxième partie des travaux de ce colloque international mettra en valeur l'architecture du XXe siècle à Tizi Ouzou et à Alger, tout en évoquant les nouvelles ressources numériques pour documenter l'architecture en Algérie. S'ouvriront ensuite les débats avant de clôturer cette rencontre scientifique par une remise de diplômes aux participants. Notons qu'en marge des travaux aura lieu un vernissage portant sur le patrimoine, dont la première expositions est placée sous le thème « Tizi Ouzou, terre d'une permanence millénaire », élaborée par la Direction de la culture de la wilaya. La seconde sera consacrée aux « Aspects iconographiques de systèmes défensifs de l'Algérie du XVIe au XIXe siècle », élaborée par le Centre des arts et de la culture, palais des Raïs, tandis que la troisième portera sur « La Wilaya III : hommes et évènements », réalisée par le musée du Moudjahid de Tizi Ouzou, en partenariat avec la Direction de la culture. La dernière exposition « Tamurt-iw ; ma terre, pratiques populaires et liens sociaux » est également l'œuvre des services de la Direction de la culture.

A. Drifa

Médéa : baptisation du centre d'instruction des commandos de Boghar

LE CENTRE d'instruction des commandos (CIC) de Boghar, 70 km à l'est du chef-lieu, a été baptisé du nom du chahid M'Barek Derbal, au cours d'une cérémonie présidée par la général major Habib Chentouf, commandant de la 1re région militaire. La cérémonie a été marquée par plusieurs activités militaires, dont des parades d'arts martiaux ainsi qu'une simulation de prise d'otages de touristes étrangers venus visiter le Grand Sud algérien et leur libération par une unité militaire lancée à la poursuite du groupe qui a été anéanti. La cérémonie a aussi été marquée par la présence de la famille du chahid, qui a été honorée, et par la présentation par le commandant du centre d'instruction, d'une biographie succincte relative à la vie et à la mort du chahid.

Ayant fui sa conscription, le chahid a rejoint les rangs de l'ALN en 1956 et a été désigné à la tête d'un groupe de commandos en 1957. Il a pris part à plusieurs batailles dont celle d'Ouled Saada, au cours de laquelle l'ennemi a essuyé d'importantes pertes, et de Djebel Tella, avant de rejoindre la wilaya I. Blessé lors d'un accrochage alors qu'il tentait de faire sortir de l'armement d'une caserne avec la complicité d'un recruteur militaire, il est admis dans un hôpital d'où il s'enfuit. Il est tombé au champ d'honneur en 1961 après avoir été encerclé, avec un compagnon nommé chahid Abdelhamid Sabri, dans une cache à Sedrata.

De notre correspondant, Nabil B

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE
D'AZUR PLAGE (YAGOUBI ZOHEIR)
NIF N°:408016000016049000013

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 20-26 et 30 du décret présidentiel n° 10-236 du 07.10.2010 , portant réglementation des marchés publics modifié et complété , l'établissement hospitalier spécialise d'azur plage informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre restreint n°05/2015/EHS paru dans les quotidiens LE JEUNE INDEPENDANT du 18/03/2015 AL ITIHAD du 18/03/2015 relatif à

***Acquisition Equipement médicaux :**
-Acquisition d'un système d'échographie portable pour la vessie avec imprimante intégrée
-Acquisition d'un système d'urodynamique
-Lèves malades électriques

Ou'à l'issue de l'évaluation des offres. le marché est attribué provisoirement à :

SOUMISSIONNAIRE RETENU	NOTE TECHNIQUE 60	NOTE FINANCIERE 40	TOTAL 100	MONTANT EN TTC	OBS
Sarl 2A2 MEDICALYS	41.11	40	81.11	7 500 000.00	Mieux disant

Les soumissionnaires qui contestent ce choix, peuvent, conformément à l'article 44 et 114 du décret présidentiel n°10-236 du 07.10.2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété , introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de l'établissement hospitalier spécialise d'azur plage (yagoubi zoheir) Staoueli, dans les dix(10) jours qui suivent la première publication de cet avis dans les quotidiens nationaux ou le bomop.

Le Jeune Indépendant **du 13/05/2015 / ANEP N° 324 510**

République Algérienne Démocratique Populaire
Ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière
Direction de la santé et de la population de M'sila
Etablissement public hospitalier de M'sila
NIF : 098128015010244

Avis d'attribution provisoire de Marché

Conformément au décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la direction de l'établissement public hospitalier de M'sila informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert n°02/2015 relatif à l'approvisionnement de l'établissement **en produits de pansement** durant l'année 2015, parus dans les quotidiens nationaux suivants : El hayate du 01/04/2015, le jeune indépendant du 01/04/2015, que l'évaluation des offres techniques et financières a donné les résultats suivants :

Lot unique	Soumissionnaire	Note Technique	Montant en TTC	NIF	Observation
Produits de pansement	SPA SOCOTYD	27,82	15.498.998,20 DA	099935072289466	Moins disant

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse auprès de la commission des marchés compétente.

Le Jeune Indépendant **du 13/05/2015 / ANEP N° 324 503**

République Algérienne Démocratique Populaire
Ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière
Direction de la santé et de la population de M'sila
Etablissement public hospitalier de M'sila
NIF : 098128015010244

Avis d'attribution provisoire de Marché

Conformément au décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la direction de l'établissement public hospitalier de M'sila informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert n°03/2015 relatif à l'approvisionnement de l'établissement en **consommables et non tissé** durant l'année 2015, parus dans les quotidiens nationaux suivants : El hayate du 01/04/2015, le jeune indépendant du 01/04/2015, que l'évaluation des offres techniques et financières a donné les résultats suivants :

Lot	Soumissionnaire	Note Technique	Montant en TTC	NIF	Observation
Consommables médicaux et chirurgicaux et d'hémodialyse	SARL IMC	26	90.236.988,78	099916000780112	Moins disant
Ligature	SARL VICRALYS	15	10.957.155,39	000316096331840	Moins disant
Tubulure	EURL BM SANTE	25	1.931.892,30	001116100490548	Moins disant
Consommables de laboratoires et autre	EURL HOSTOPRO	15	7.843.563,94	001125069002649	Moins disant

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse auprès de la commission des marchés compétente.

Le Jeune Indépendant **du 13/05/2015 / ANEP N° 324 505**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DAIRA DE SOUK EL KHEMIS
COMMUNE DE SOUK EL KHEMIS
NIF 098410045091819

AVIS D'ATRIBUTION PROVISOIRE
DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 49, du code des marchés publics, le président de l'assemblée populaire communale de Souk el khemis wilaya de Bouira informe L'ensemble des entreprises ayant soumissionnées au titre de l'avis des offres publiés en date du :09/04/2015 dans les quotidiens nationaux sadaa Acherke en arabe et le jeune indépendant en français, pour la réalisation du projet: Aménagement urbain cite korichi Mohamed Souk el khemis .
Que l'évaluation et l'analyse des offres du :07/05/2015 ont données lieu au choix de l'entreprise suivante :

ENTREPRIS	MONTANT	NOTE TECHNIQUE	DELAI	OBSERVATION
SNC ERTP GUENDOUZI ET CIE NT:00051038900934	12.585.105.00 DA	36 Points	05 mois	Entreprise, retenue la moins disante

Les entreprises soumissionnaires qui contestent le choix, peuvent introduire un recours auprès de la commission communale des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter de la date d'affichage du présent avis dans les quotidiens nationaux et ce conformément à l'article 114 du code des marchés publics ,10/236 du : 07.10.2010 modifié et complété.

Le Jeune Indépendant **du 13/05/2015 / ANEP N° 324 550**

YÉMEN

Raids saoudiens intensifs avant la trêve, 32 morts en 12 heures

Quelques heures avant une trêve humanitaire, qui doit entrer en vigueur mardi soir, l'Arabie a intensifié ses raids contre le Yémen. 32 personnes sont tombées en martyre et des centaines d'autres ont été blessés durant les dernières 12 heures.



Dans la région de Naqam à Sanaa, les raids saoudiens ont causé la mort de 15 personnes et fait plus de 150 blessés. Les banques du sang de l'hôpital As-Saoura ont été détruites par ces frappes. Une famille toute entière formée du père, de la mère et de leurs 5 enfants ont été tués par un raid saoudien visant leur domicile dans la province de Jawf, au nord-est de Sanaa. 10 déplacés ont également été tués par un raid contre Saada (nord). Sur un autre plan, une vidéo publiée sur la toile a montré le pilonnage de la région frontalière de Najrane (sud de l'Arabie) par les tribus yéménites. Un porte-parole de la Défense civile saoudienne a fait état de 2 morts, un Pakistanais et un Saoudien, suite à ces tirs et de plusieurs blessés. Ces deux morts portent à onze le nombre de Saoudiens tués à la frontière en riposte aux agressions saoudiennes contre les Yéménites.

Une marche à Dakar contre l'envoi de soldats sénégalais A l'étranger, un Collectif comprenant des organisations de la société civile, dont le mouvement pro-démocratie «Y'en a marre», a annoncé lundi une marche à Dakar mercredi contre l'envoi de 2.100 soldats sénégalais en Arabie saoudite, engagée dans une guerre contre le Yémen.

Le Collectif «Bou Diambar Dem» (que les soldats ne partent pas, en wolof) a appelé lundi, lors d'une conférence de presse, à manifester contre l'envoi de ces soldats pour venir en aide à l'Arabie saoudite qui conduit, depuis le 26 mars, avec huit alliés arabes et les Etats-Unis des frappes destructrices et meurtrières contre ce pays le plus pauvre de la Péninsule arabe. C'est « une décision injustifiée, inopportune, imprudente et même dangereuse pour la sécurité des Sénégalais », a affirmé Mme Fanta Diallo, une responsable du Collectif formé de « Y en a marre », de responsables politiques et de la société civile et de membres de familles de soldats. « On sent un président (Macky Sall) qui veut réussir son plan (de développement), qui a besoin d'argent qui, pour lui, n'a pas d'odeur », a dit Fadel Barro, un des leaders de « Y'en a marre ». Des analystes estiment que la décision d'envoyer des soldats en Arabie saoudite est liée au soutien apporté par Ryad au Plan Sénégal Emergent (PSE), la stratégie de développement économique du président Sall, ce que le gouvernement dément. «On fait jouer aux soldats sénégalais le même rôle que les tirailleurs. Est ce que nous sommes des mercenaires des causes extérieures, qui plus est, injustes ?», s'est interrogé Malick Noël Seck, un des membres du Collectif.

Le ministre des Affaires étrangères, Mankeur Ndiaye, a annoncé le 4 mai aux députés l'envoi prochain de 2.100 militaires en Arabie «en vue d'une contribution de notre pays à la lutte commune menée par la coalition internationale dirigée par l'Arabie saoudite».

Le nouvel émissaire de l'ONU pour la première fois au Yémen

Entre-temps, le nouvel émissaire de l'ONU pour le Yémen, Ismaïl Ould Cheikh Ahmed, est arrivé à Sanaa, la capitale du Yémen, selon une source aéroportuaire. C'est la première mission au Yémen du diplomate mauritanien depuis qu'il a remplacé le 25 avril le Marocain Jamal Benomar, démissionnaire. Avant Sanaa, il avait effectué une tournée qui l'a conduit notamment en Arabie saoudite, chef de file d'une coalition arabo-américaine engagée depuis le 26 mars dans l'agression barbare contre le Yémen. L'émissaire onusien avait rencontré vendredi à Ryad le président yéménite démissionnaire Abd Rabbo Mansour Hadi, qui s'était réfugié en Arabie saoudite au début de l'agression saoudo-américaine. Aucune indication n'a été fournie sur le programme de l'émissaire, chargé de tenter de trouver une solution politique au conflit. Une trêve humanitaire dans la guerre au Yémen est censée entrer en vigueur (hier) mardi à 23H00 locales (20H00 GMT) après près de sept semaines de raids aériens meurtriers.

D. Z et agences

LES DEUX PUISSANCES CONFIRMENT LEUR AMITIÉ

Exercices navals sino-russes en Méditerranée

LA PRESSE officielle chinoise louait hier mardi la relation de plus en plus étroite entre Pékin et Moscou, tandis que les deux puissances lançaient conjointement des manœuvres navales inédites en Méditerranée. Ces exercices rassemblent neuf navires de guerre russes et chinois pour une durée prévue de 11 jours, a rapporté le quotidien Global Times. Du port de Novorossiïsk sur la mer Noire, les bâtiments doivent gagner mardi la Méditerranée, une partie du monde où les deux pays n'ont encore jamais procédé à des exercices militaires communs, ont précisé les médias à Pékin. « Cela montre clairement que les deux pays vont œuvrer ensemble au maintien de la paix et de l'ordre international de l'après-guerre », a commenté l'agence de presse Chine nouvelle, qui voit dans ce rapprochement la garantie d'une « contribution à un monde meilleur ». Membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, la Chine et la Russie se sont rapprochées ces dernières années, à mesure que se creusait le fossé entre Moscou et les pays Occidentaux. «Malgré leurs différences culturelles, les deux pays sont sur un pied d'égalité, contrairement à la relation de maître à valet qui unit les Etats-Unis et le Japon », a commenté le Global Times. Ces manœuvres navales confirment par ailleurs la volonté de la Chine de peser militairement de plus en plus loin de son territoire.

Le président djiboutien Ismaël Omar Guelleh a annoncé la semaine dernière que Pékin était en « discussion » avec Djibouti pour installer une base militaire dans ce petit pays stratégiquement situé dans la Corne de l'Afrique. La semaine dernière à Moscou, les présidents russe Vladimir Poutine et chinois Xi Jinping, ont affiché leur amitié à l'occasion du 70e anniversaire de la victoire sur l'Allemagne de Hitler. Et, lors de leurs nombreuses autres rencontres récentes, Xi Jinping et Vladimir Poutine se sont engagés à renforcer leur collaboration.

R. I.

DES INTELLECTUELS ARABES DÉNONCENT

«Les ennemis du Yémen veulent faire taire AlMassirah»

DES INTELLECTUELS arabes ont condamné les tentatives arabo-occidentales de faire taire la chaine yéménite satellitaire Al-Massirah, en interdisant sa diffusion via-satellite et sa disponibilité sur les réseaux sociaux. «Ces tentatives prouvent le rôle efficace assumé par cette chaine qui dévoile les crimes terroristes commis par l'agression saoudo-américaine contre le Yémen, en visant les civils, les installations vitales et toutes les nécessités de la vie dans ce pays arabe», souligne un communiqué d'un groupe d'intellectuels publié lundi par la chaine AlManar. « Ceci démontre également l'échec de la propagande médiatique visant à embellir les objectifs hypocrites de cette agression et à justifier ses crimes », ajoute-t-on.

ALLIÉ AVEC RYAD CONTRE LE YÉMEN

Le Koweït demande un arbitrage sur une dispute pétrolière avec l'Arabie

LE KOWEÏT a demandé un arbitrage international dans sa dispute avec l'Arabie saoudite sur une zone neutre dont la production pétrolière a cessé, rapporte mardi le quotidien koweïtien Al-Jarida. Citant des sources de haut niveau, le quotidien écrit que les discussions entre les deux pays sur cette zone partagée de 5.000 km2 « sont dans l'impasse ». Le Koweït a en conséquence décidé de demander un arbitrage international sur la base d'un accord signé il y a plus de 50 ans entre les deux pays concernant le partage de la production de cette zone située à leur frontière commune.

ETATS-UNIS /ARABIE SAOUDITE

Echange téléphonique entre Obama et Salman

BARACK OBAMA et le roi Salman d'Arabie Saoudite ont eu un échange téléphonique lundi, a indiqué la Maison Blanche qui tentait de minimiser la portée de la décision du roi de ne pas donner suite à l'invitation du président américain à Camp David. Les deux hommes ont évoqué « le sommet à venir » jeudi dans la résidence présidentielle de Camp David (Maryland) rassemblant les Etats-Unis et le Conseil de coopération du Golfe (CCG), a indiqué Ben Rhodes, conseiller de M. Obama. Interrogé sur la décision du monarque de ne pas participer au sommet, Josh Earnest, porte-parole de M. Obama, s'est employé à rejeter l'idée d'un camouflet.

DIXIT

«La guerre n'a pas été déclenchée par un Führer enragé qui se trouvait à diriger l'Allemagne à cette époque. La Seconde Guerre mondiale est l'œuvre d'une oligarchie mondiale, ou plus précisément des banquiers ploutocrates anglo-américains»
Valentin Katasonov, expert russes dans les questions financières internationales

«L'Irak entend acquérir au plus vite des hélicoptères, blindés et autres armes russes pour 3 milliards de dollars. Baghdad veut aussi acquérir des fusils de précision et des dispositifs de vision nocturne»
L'expert irakien de la sécurité Hisham al-Hashimi

« L'usage croissant par Israël de dispositifs électroniques fait suite à son incapacité à recruter un nombre suffisant de collaborateurs palestiniens. L'année dernière, Hamas a fait pendre au moins 18 collaborateurs, accusés d'avoir coopéré avec les services de renseignement israéliens »
Al Majd, journal en ligne basé à Gaza

LE SALON INTERNATIONAL DE L'ÉQUIPEMENT HOSPITALIER ET MÉDICAL DU 14 AU 18 MAI À ALGER

LA 7ÈME ÉDITION du Salon international de l'équipement hospitalier et médical (SIEHM) 2015 est prévue du 14 au 18 mai au Palais des expositions des Pins maritimes, en présence de 75 exposants nationaux, 25 étrangers et 380 marques d'expertise mondiale.
Cette manifestation se déroulera au pavillon Casbah, sous le thème "les dispositifs médicaux innovants entre enjeux et stratégies, indiquent les organisateurs dans un communiqué.
La participation étrangère au "Siehm 2015" sera représentée par plusieurs sociétés chinoises spécialisées dans l'industrie médicale, des firmes polonaises et françaises, activant dans plusieurs domaines des technologies de la santé, alors que l'Espagne y sera présente pour la première fois, à travers une entreprise spécialisée dans la conception d'unités de soins mobiles pour populations mobiles, ajoute-t-on de même source.
L'événement, pour lequel ses initiateurs escomptent une fréquentation de plus de 10.000 visiteurs professionnels, "accordera une attention particulière aux entreprises spécialisées dans les équipements et produits dentaires", indique-t-on.
En sus des entreprises du secteur de l'équipement dentaire, une participation importante du matériel de laboratoire est attendue, sachant que ce secteur "représente 30 % de l'ensemble des produits exposés, contre 20 % pour l'imagerie médicale et 15 % pour la médecine physique ainsi que les équipements des technologies opératoires", relèvent les organisateurs.
Une conférence thématique sur «Les restaurations esthétiques du composite à la facette» est, en outre, prévue le 15 mai, alors qu'il est attendu la participation de plusieurs organismes financiers afin de présenter leurs dernières offres en matière de financement d'équipements médicaux «leasing», précise-t-on encore.
Le «SIEHM 201 » est un espace ouvert exclusivement aux professionnels munis de cartes de professionnelles, d'invitations ou d'ordre de missions, et ce, de 10 heures à 18 heures, tiennent à préciser les organisateurs.

Un nouveau traitement efficace contre la migraine découvert !

De nos jours, le pourcentage de la population souffrant de migraine est très élevé, et c'est les femmes qui en souffrent le plus. Cette situation pousse chaque année les scientifiques à rechercher de nouveaux traitements et à faire de nouvelles découvertes afin de soulager ou même d'éliminer la terrible souffrance provoquée par la migraine.

D'après une étude récente de la Société Espagnole de Carence en DAO et de l'Hôpital Général de Catalogne, en Espagne, les migraines seraient principalement dues à un manque d'une enzyme spécifique. Ainsi, administrer aux patients une simple dose de ce complément naturel avant chaque repas permettrait d'éradiquer définitivement cette maladie !

LA MIGRAINE ET L'ENZYME DAO

La migraine est intimement liée à une intolérance à l'histamine, présente dans les citriques et les produits laitiers. Les résultats de cette étude, présentés lors du dernier Congrès International de Pharmacie qui a eu lieu à Barcelone, ont démontré le lien direct entre l'enzyme DAO et la migraine. D'après le chef de l'équipe des chercheurs, Joan Izquierdo Casas, tous les patients qui souffrent de migraine manquent également de cette enzyme.
L'étude a été approuvée par de nombreuses organisations et s'est étalée sur une durée d'un an et demie. Plus d'une centaine de personnes souffrant de migraine chronique sévère (9 à 14 crises par mois) y ont participé, tout en respectant la proportion par genre observée généralement pour cette maladie : 81 % de femmes et 19 % d'hommes.
Pour mener à bien cette investigation, les chercheurs ont eu recours à la technique de l'étude en double aveugle, ce qui veut dire que ni les patients ni les médecins ne savaient à quel groupe l'enzyme allait être administrée ni quel groupe allait recevoir le placebo. Résultats : la migraine est liée à une carence en enzyme DAO. Mais ce n'est pas tout : l'hérédité y joue également un certain rôle, car cette carence se transmet de génération en génération.

COMMENT FONCTIONNE L'ENZYME DAO ?

Cette enzyme se charge de dégrader et de synthétiser une molécule appelée histamine, présente dans de nombreux aliments, mais à des taux très élevés dans les citriques et les produits laitiers. Après avoir détruit l'histamine, celle-ci est évacuée dans l'urine. Mais qu'arrive-t-il aux personnes souffrant de migraine ? Elles ne peuvent pas détruire l'histamine à cause de leur carence en enzyme DAO ; cette molécule s'accumule alors dans le plasma sanguin, ce qui provoque des migraines et des troubles gastro-intestinaux.
En quoi consiste alors le traitement ?
Le traitement est très simple à suivre : il suffit de prendre une gélule contenant de l'enzyme DAO avant chaque repas, pour qu'elle puisse remplir son rôle digestif, c'est-à-dire éliminer et synthétiser l'histamine présente dans nos aliments. Les experts affirment que cette enzyme ne provoque aucun effet secondaire et aucune accoutumance, car il s'agit d'un complément alimentaire essentiel pour la digestion !

QUEL EST L'EFFET DE CES GÉLULES ?

Cette enzyme DAO exogène nous permet de rétablir le niveau d'histamine en évitant son accumulation dans l'intestin grêle, où elle est normalement éliminée après avoir joué son rôle digestif. En consommant ces gélules, nous évitons que l'histamine ne s'accumule inutilement et ne pénètre dans le flux sanguin, provoquant migraine et troubles digestifs.

COMMENT PRENDRE CES GÉLULES ?

Vous pouvez prendre une à deux gélules avec un peu d'eau 20 ou 30 minutes avant chaque repas. Les doses sont les mêmes pour tous les adultes et sont indiquées sur le produit. Vous trouverez ces gélules dans des boutiques de produits naturels ou en pharmacie. Il s'agit essentiellement d'un complément alimentaire pour éliminer un surplus d'histamine et faciliter la digestion.

QUELQUES PRÉCISIONS SUR CE PRODUIT

- Ne contient pas de lactose ni de gluten.
- Adapté aux personnes diabétiques.
- Il ne s'agit pas d'un médicament, mais d'un traitement naturel, sans effet secondaire !

Vous connaissez le «4-7-8», la méthode qui permet de s'endormir en moins d'une minute ?

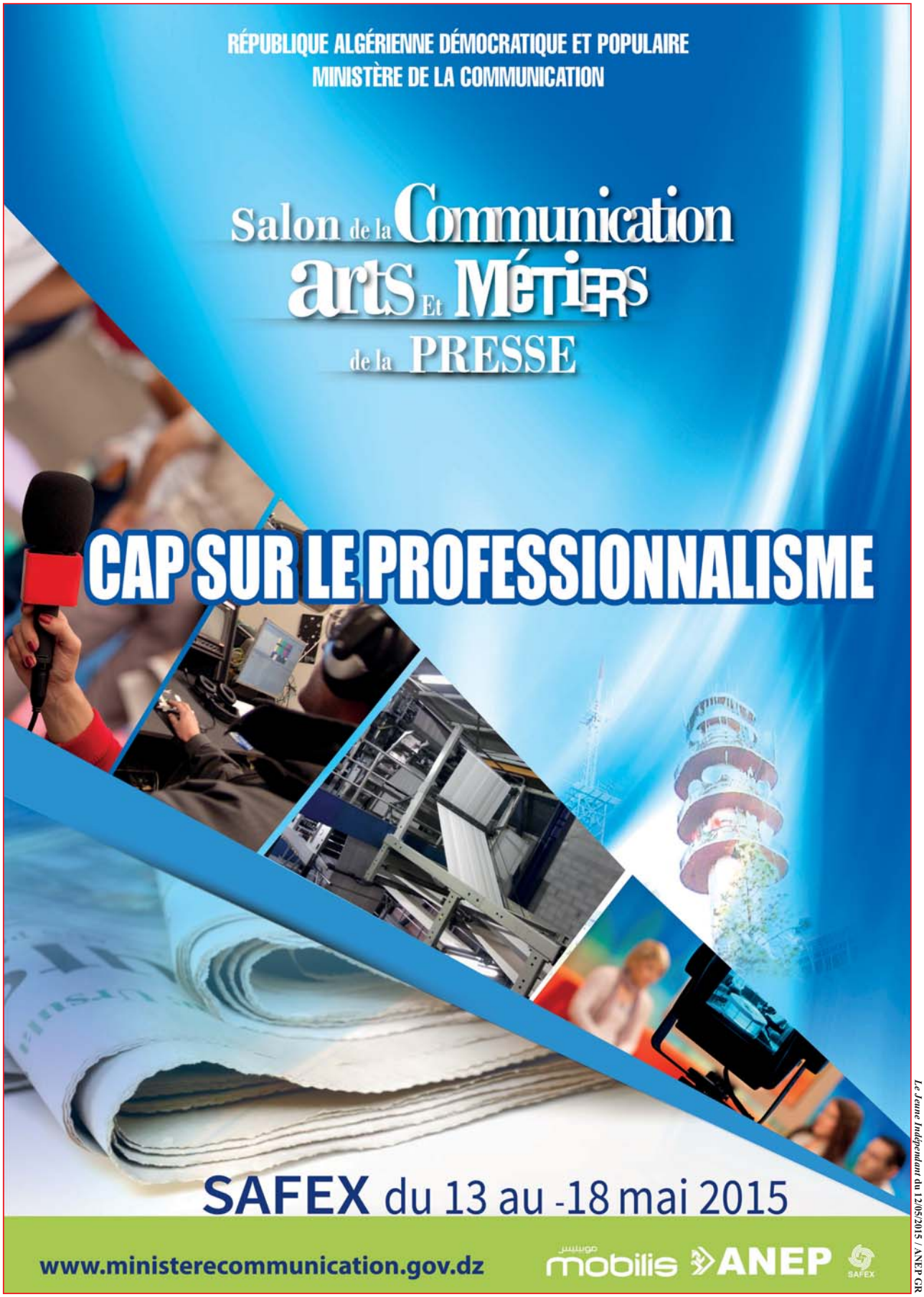
MOUVEMENT de respiration à répéter trois fois permettrait de s'endormir en une minute, d'après Andrew Weil un professeur de l'université de Harvard.
Ne comptez plus les moutons, comptez tout court, mais pas n'importe comment ! Un professeur de la prestigieuse université américaine de Harvad propose de s'endormir en moins d'une minute par la technique nommée "4-7-8" qui permettrait aux adultes de dormir les sept ou huit heures recommandées. C'est le Telegraph qui rapportait l'information mardi, repérée ce mercredi par 20 minutes. Pour mettre au point ce processus, Andrew Weil s'est inspiré de certains préceptes de yoga. Le secret pour se retrouver dans les bras de Morphée en une minute serait une respiration qui livre plus d'oxygène que l'oxygénation normale. Cette dernière devient en effet sur-stimulée en période de stress. Stress essentiellement dû au manque de temps pour réaliser en une journée ce qu'on a prévu de faire, selon Andrew Weil. La méthode permet d'atteindre un état d'extrême détente physiologique. Alors, comment ça marche ?

LE "4-7-8" ÉTAPE PAR ÉTAPE

Cet exercice peut se pratiquer dans n'importe quelle position. Il suffit juste d'expirer par la bouche tout l'air que contiennent les poumons et de toucher son palais avec le bout de la langue, derrière les incisives du haut. Cette position doit être tenue durant toute la durée de l'exercice. Commencer par fermer la bouche et respirer tranquillement par le nez en comptant jusqu'à quatre. Retenir son souffle en comptant jusqu'à sept et expirer bruyamment par la bouche en comptant jusqu'à huit. Pour être efficace le procédé doit être répéter trois fois.
Pour Andrew Weil, il n'y a aucun excuse valable pour ne pas faire cet exercice car il est "d'une grande simplicité et rapide à exécuter" a-t-il expliqué au Telegraph. Pour le médecin il est même judicieux de le pratiquer deux fois par jour pour plus d'efficacité. Un réveil en pleine nuit ? Ce n'est pas un souci selon lui, il suffit de réitérer l'exercice pour se rendormir plus facilement.

Rendez- vous scientifique

-5e congres de la SABC les 17, 18 et 19 mai 2015 à kiffan club
Le 5econgrès de la société algérienne de biologie clinique «SABC» se tiendra les 17, 18 et 19 mai 2015 à kiffan club, avons-nous appris auprès du président BelaidImessaoudene.
La biologie de la reproduction et grossesse, les urgences en biologie médicales et l'apport de la biologie moléculaire en biologie clinique et la biologie en pédiatrie, sont autant de thèmes débattus lors de ce congrès.
-Les journées de chirurgie digestive d'Hippone les 30 et 31 mai à Annaba
Les journées de chirurgie digestive d'Hippone auront lieu les 30 et 31 à Annaba, avons-nous appris auprès du Pr H.Chihaoui, du service de chirurgie générale du CHU Ibn Rochd à Annaba
Au cours de cette rencontre, deux thèmes principaux et d'actualité seront traitées à savoir, les tumeurs de Klatskin : prise en charge pluridisciplinaire et perspectives ainsi que la maladie de Crohn: Actualités et recommandations
Il est prévu des ateliers, des communications orales, affichées et filmées.
- 19e journée de parasitologie-mycologie le 6 mai 2015 à Alger
- 7e me congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest «Er-Razi» - 29 et 30 mai 2015 à Oran
- 1e Journées Internationales de Chirurgie de Sétif - 2 et 3 mai 2015 à Sétif
- 19e journée de Parasitologie - Mycologie - 6 mai 2015 à Alger
- 11e Congrès international d'Odontologie et d'Implantologie Orale le 9 mai 2015 à Alger
- 13e congrès de l'Association Nationale des Allergologues Privés (ANAP) - les 14 et 15 mai 2015 à Sétif
- 5 e congrès de la Société Algérienne de Biologie Clinique (SABC) - 17 au 19 mai 2015 à Alger
- 9e Rencontre Pédiatrique de l'Association pour la Promotion de la Santé de l'Enfant de Tlemcen (APSET) - 21 et 22 mai 2015 à Tlemcen
- 13e congrès de la Société Algérienne d'Etude et de Recherche sur la Ménopause (SAERM) - 22 et 23 mai 2015 à Alger
- 3e journée de gastroentérologie de l'HCA /1er RM - 27 mai 2015 - Alger - Algérie
- 7e congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest « Er-razi » - 29 et 30 mai 2015 à Oran
- 2e entretiens d'endocrinologie le 30 mai 2015 à Oran
- 15e Congrès Algérien de Rhumatologie de la Ligue Algérienne Anti-Rhumatismale - 29 au 31 mai 2015 à Alger
- 4e Journées Urologiques Nationales d'Annaba (JUNA 2015) - 12 et 13 juin 2015 à Annaba
- 2e Congrès International de la Société Algérienne de Nutrition CI-SAN 2015 - 13 au 15 octobre 2015 à Alger



Le Jeune Indépendant du 12/05/2015 / ANEP GR

TOKYO-2020: OUVERTURE DE LA PROCÉDURE POUR L'AJOUT DE NOUVEAUX SPORTS

LE COMITÉ d'organisation des jeux Olympiques de Tokyo-2020 a officiellement ouvert la procédure de sélection en vue de l'éventuel ajout de nouveaux sports au programme des JO, a annoncé le Comité international olympique (CIO).
Dans un premier temps, toutes les fédérations internationales reconnues par le CIO régissant des sports absents du programme des Jeux de Tokyo seront invitées à répondre à un questionnaire et à le retourner au comité d'organisation avant le 8 juin 2015, précise le CIO sur son site mardi.
Le 22 juin, le groupe de travail de Tokyo-2020 en charge de l'ajout des épreuves rendra publique la liste des sports retenus. Elle sera ensuite soumise au CIO avant le 30 septembre 2015.
La décision finale sera prise par les membres du CIO lors de sa 129e session du CIO qui se tiendra à Rio en août 2016.
Parmi les principes édictés par le CIO, il est prévu que "la ou les épreuves supplémentaires", devront apporter "une valeur ajoutée aux Jeux en mobilisant la population japonaise et de nouveaux publics partout dans le monde, conformément à la vision des Jeux de Tokyo 2020".
Parmi les sports qui pourraient s'ajouter au programme figurent le baseball et son pendant féminin, le softball, très populaires dans l'archipel et qui ont déjà figuré au programme des JO. Mais d'autres sports ont déjà manifesté leur intérêt comme le karaté, le surf, le roller ou l'escalade.
Pour les prochains Jeux de Rio en 2016, le golf et le rugby à VII font leur entrée au programme.

LIGUE DE DIAMANT:
Lavillenie forfait à Doha

LE FRANÇAIS Renaud Lavillenie, détenteur du record du monde de la perche (6,16 m), est forfait pour la réunion d'ouverture de la Ligue de diamant d'athlétisme, vendredi à Doha, en raison d'un hématome à une épaule, a indiqué hier son agent René Auguin.
Le champion olympique, qui a remporté les cinq premières éditions de la Ligue de diamant, s'est fait mal en tombant à l'arrivée du relais 4X100 m du premier tour des interclubs dimanche à Lyon.
Si la blessure n'est pas inquiétante, elle nécessite néanmoins que l'articulation ne soit pas sollicitée pendant une dizaine de jours. Lavillenie avait auparavant participé à Lyon au saut en longueur et couru le 110 m haies.

GP D'ESPAGNE:
Rosberg fait retomber sur terre Hamilton

NICO ROSBERG, grand amateur de football, est bien revenu dans le match de la saison 2015 de Formule 1 en faisant retomber sur terre l"extra-terrestre" Lewis Hamilton, son partenaire chez Mercedes, et en reléguant la concurrence Ferrari à distance. "C'était un week-end fantastique. Tout a bien marché", a dit l'Allemand âgé de 29 ans, radieux après sa victoire sur le circuit de Montmelo, la 9e seulement de sa carrière en F1. Cette saison, Rosberg a terminé chacun des cinq Grands Prix à la même place que sur la grille de départ. De quoi le motiver encore plus pour signer une nouvelle pole position à Monaco, chez lui, dans moins de deux semaines, sur une piste où il s'est imposé en 2013 et 2014. "C'est la course la plus légendaire de la saison et le circuit le plus exigeant, le plus excitant en termes de pilotage. C'est d'autant plus génial que je dors à la maison et que je peux aller à pied ou en scooter jusqu'au circuit", a dit Rosberg dimanche, sous sa casquette blanche, avant de quitter la Catalogne.

R.S.

CENTRE SPORTIF DE SOUIDANIA :

Une destination de choix pour les Fédérations

Le Centre de regroupement des équipes nationales à Souidania (ouest d'Alger) mis en service depuis deux mois, commence à devenir une destination privilégiée pour les Fédérations sportives, a estimé le ministre des Sports, Mohammed Tahmi.



"Après deux mois d'activité seulement, ce centre commence déjà à devenir une destination de choix pour les Fédérations qui ont souvent évoqué le manque d'infrastructures. Je suis satisfait pour cette nette amélioration dans le fonctionnement de ce centre", s'est félicité Tahmi lors d'une rencontre avec des responsables fédéraux à Souidania.
A cette occasion, les besoins des Fédérations en matière d'infrastructures sportives ont été transmis au ministère des Sports par des présidents de Fédérations, en prévision de l'opération d'extension de cette infrastructure. L'extension, en phase d'étude, concerne dans un premier temps la réalisation d'une piscine olympique et d'un bassin d'initiation, une salle spécifique pour les sports de combat, un terrain d'athlétisme et une grande salle omnisport avec gradins.
"Nous avons regroupé les Fédérations pour connaitre leurs besoins et inclure éventuellement d'autres installations dans l'opération d'extension à Souidania en plus de celles déjà inscrites", a fait savoir le ministre, précisant qu'un circuit de footing sera aménagé prochainement.
Le centre réalisé par l'entreprise égyptienne Arab Contractors, compte notamment 400 lits, un grand restaurant, une salle polyvalente, une piscine semi-olympique (25m), une salle omnisport, une unité de soins et récupération ainsi qu'un espace de détente.

LE CENTRE RÉGIONAL DE FOUKA PRÊT EN FIN D'ANNÉE

Avant de rejoindre Souidania, des présidents de fédérations ont visité le centre de regroupement régional à Fouka. "Nous avons mis énormément de temps pour offrir un cadre de regroupement permanent à l'élite sportive nationale. Après Souidania, le centre de Fouka devrait ouvrir ses portes en fin d'année 2015", a assuré Tahmi. De son côté, le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, présent à la rencontre ministère-Fédérations, a souligné l'"apport précieux" du centre de Souidania pour la formation des jeunes talents. "L'Algérie est en train de se doter d'infrastructures qui répondent aux exigences du haut niveau", a jugé Berraf, souhaitant la participation de l'Algérie aux JO-2016 à Rio avec "une forte délégation".
"Notre pays est un grand. Nous devons qualifier le maximum d'athlètes aux prochains JO, en vue d'une représentation qualitative et quantitative", a-t-il souligné.
Etaient présents à cette rencontre, les présidents des Fédérations de judo, natation, volley, basket, gymnastique, tennis de table et boxe, ainsi que des Directeurs techniques nationaux de plusieurs instances fédérales.

AFROBASKET-2015:

Une correspondance a été adressée à la Fiba concernant les 60.000 euros

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB) Rabah Bouarifi a indiqué à Alger qu'une correspondance a été adressée à la FIBA-Afrique concernant la condition imposée à l'Algérie pour le paiement de 60.000 euros représentant les droits de retransmission terrestres des matchs du cinq national lors de l'AfroBasket-2015.
"Ce n'est pas notre mission d'acquérir des droits TV, mais l'entreprise de la télévision qui s'engage pour l'achat et la diffusion. En tant que Fédération nous n'avons rien à négocier. Une correspondance a été adressée à la Fiba-Afrique pour expliquer la situation", a déclaré Bouarifi en marge d'une visite du ministre des sports, Mohamed Tahmi, au Centre de préparation de Souidania. La semaine dernière, FIBA-Afrique a attribué les trois Wild Cards (invitations) pour l'AfroBasket-2015 prévu du 19 au 30 août prochain en Tunisie, à l'Algérie, à la République Centrafricaine et au Sénégal. Cette invitation est cependant conditionnée par le paiement de 60.000 euros et l'engagement de diffuser tous les matchs de la sélection algérienne sur la chaîne nationale terrestre.
La FABB a également pris attache avec le service commercial de l'EPTV pour le tenir au courant des exigences de la Fiba-Afrique. "J'ai contacté les responsables de la télévision pour en savoir plus sur l'aspect réglementaire de cette question. Il y a la grille des programmes à préparer au préalable, les horaires des matchs ... et pleins d'autres choses que nous ne maîtrisons pas et qui sont du ressort de la télévision", a-t-il précisé.
Les hommes du coach Ali Fillali, ont raté la qualification directe pour l'AfroBasket 2015 à l'issue du tournoi de qualification (Zone 1), après une victoire à Alger face au Maroc (81-80) et une défaite lors de la manche retour (84-71).
L'équipe algérienne a été versée dans le groupe D en compagnie de la Côte d'Ivoire, du Cap Vert et du Zimbabwe. Le vainqueur de l'AfroBasket-2015 sera qualifié aux Jeux Olympiques de Rio de Janeiro en 2016.

R.S.

BOXE/COUPE D'ALGÉRIE MILITAIRE:

102 athlètes en compétition à Ouargla

CENT-DEUX (102) pugilistes prennent part depuis lundi à la coupe d'Algérie militaire de boxe au complexe sportif régional de la 4e région militaire (RM) à Ouargla.
Les participants représentent 17 équipes relevant notamment des six régions militaires, de forces et d'écoles d'application de l'Armée nationale populaire (ANP).
La première journée des compétions ouvertes dans dix catégories de poids allant des moins de 49 kg aux plus de 91kg (-49 kg, -52 kg, -56 kg, -60 kg, -64, -69 kg, -75 kg, -81 kg, -91 kg et + 91), a été marquée par le déroulement des éliminatoires pour les 8èmes de finale.
Dans son allocation d'ouverture prononcée au nom du général-major commandant de la 4ème RM, le chef du bureau des opérations à l'Etat-major de la 4ème RM, le colonel Hamid Ibrir, a mis l'accent sur l'importance de ce type de compétions sportives visant à promouvoir les aptitudes physiques chez les éléments de l'ANP.
Selon les organisateurs, les finales seront disputées vendredi prochain et une cérémonie de remise des trophées et d'attestations d'encouragement aux vainqueurs clôturera samedi ce rendez-vous sportif.

A TROIS JOURNÉES DE SON ÉPILOGUE

Le Championnat de Ligue 1 est des plus indécis

Pour la première fois peut-être dans l'histoire du football national, le Championnat de l'élite n'a toujours pas livré son verdict que ce soit pour la course pour le titre de champion ou pour les potentiels relégables en Ligue 2 alors qu'il ne reste que trois journées à disputer avant le baisser de rideau.



D'ailleurs, l'actuel exercice est caractérisé par une lutte serrée sur le plan comptable entre toutes les formations à l'exception de l'ESS du moment que huit longueurs séparent le second de la lanterne rouge et que les rôles pourraient être inversés dans le cas où le dernier gagne tous ses matches et le dauphin les perde. Une situation qui montre que la hiérarchie qui était l'apanage des grosses cylindrées semble bousculée. Mieux encore, ce championnat inédit et indécis a suscité la réaction des spécialistes à travers le monde (la FIFA, Bein sport, une chaîne satellitaire tunisienne…). Ainsi des voix de chez nous se sont mises de la partie, tout ce beau monde, chacun a essayé de faire son analyse en avançant ses arguments pour expliquer ce phénomène que l'instance suprême du football international a qualifié de « collé serré ». En revanche, certains techniciens pensent que ce resserrement dans le classement est la conséquence du niveau qui est en baisse et que désormais un petit club peut postuler au sacre mais le paradoxe dans tout cela est l'excellente performance réalisée par les trois représentants en Ligue des champions en l'occurrence l'ESS, l'USMA et le MCEE. Ils ont validé leur billet pour la phase des poules et venir contredire cette hypothèse et que l'argument avancé est loin d'être tangible. En effet, la présence de trois équipes dans les poules dans la prestigieuse compétition africaine vient marquer une nouvelle page puisqu'elle est une première dans l'histoire du football national. Dans un autre contexte, il semble que l'enjeu a pris le dessus sur le jeu puisque le physique et le jeu en bloc ont tué le spectacle et rien qu'à voir les scores étriqués ayant sanctionné la majeure partie des rencontres en est une preuve inéluctable. Cette équation a donné lieu à un embouteillage en haut et en bas du tableau et d'ailleurs, au terme de la 27ème journée, les formations qui constituent le sommet de la hiérarchie et sont concernées par une des trois places du podium sont celles qui ont connu une stabilité à tous les niveaux. Il s'agit de l'ESS, du MOB, du MCO et à un degré moindre l'USMH qui a récupéré son ex. coach Boualem Charef. Il connaît très bien la maison harrachie et le CRB d'Alain Michel qui a réussi à métamorphoser ses troupes. Cette performance n'est pas fortuite mais c'est le résultat d'une politique saine et planifiée et l'exemple des Mobistes est là pour en témoigner. A contrario, les équipes classées de la 9e place jusqu'à la lanterne rouge sont plus que jamais menacées par le spectre de la relégation. Cette situation délicate et inconfortable dans laquelle se trouvent ces clubs est la conséquence d'une instabilité criarde au niveau de la barre technique et de l'effectif. A ce train, l'épilogue de l'actuel exercice peut nous réserver des surprises surtout pour le purgatoire où il est fort possible de voir une grosse écurie rejoindre le palier inférieur si l'on tient compte du calendrier qui s'avère peu clément pour certaines formations. Apparemment, le sprint final s'annonce des plus serrés mais très indécis et le suspense persistera jusqu'au bout pour que le championnat dévoile son verdict quand bien même l'Aigle Noir est la seule équipe à avoir assuré son maintien et prit une sérieuse option pour terminer sur la plus haute marche du podium.

Nassim A.

SÉLECTION ALGÉRIENNE

Belkaroui «prêt» à remplacer Halliche

LE NÉO-INTERNATIONAL ALGÉRIEN, Hichem Belkaroui, s'est dit prêt à remplacer Rafik Halliche, indisponible pour six mois pour blessure au genou, dans l'axe de la défense de la sélection nationale de football lors de ses prochaines échéances.
"Je me sens en pleine forme, et je suis à la disposition du sélectionneur national s'il me fait appel pour remplacer Halliche", a déclaré le joueur du Club africain de Tunisie qui participera pour la première fois à un stage des Verts en fin du mois en cours en vue du match contre l'équipe des Seychelles le 13 juin prochain comptant pour la 1ere journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) au Gabon.
Halliche, qui a hérité du brassard du capitaine de l'équipe algérienne après le départ en retraite internationale de Madjid Bougherra en février dernier, a été victime d'une rupture des ligaments croisés du genou dimanche au cours d'un match de son équipe Qatar dans le cadre des quarts de finale de la Coupe du Prince. Il passera sur le billard dans les prochains jours.
"Je très déçu pour Halliche que je lui souhaite du reste un retour rapide sur les terrains", a ajouté l'ex-défenseur de l'USM El Harrach, non sans exprimer sa joie pour sa première convocation qu'il a "beaucoup attendue".
"J'ai énormément travaillé pour avoir ce privilège d'être convoqué en sélection nationale. A moi maintenant de prouver que je la mérite", a encore dit le natif d'Oran. Belkaroui (25 ans), qui vit cette saison sa première expérience professionnelle à l'étranger, avait déjà porté le maillot de la sélection algérienne des moins de 23 ans avec laquelle il a échoué à se qualifier aux jeux olympiques de 2012 à Londres.

R.S.

INSPECTION DU STADE DU 8-MAI-45

Raouraoua aujourd'hui à Sétif

EN PRÉVISION de l'entame de la phase de poules de la Ligue des champions africaine qui débutera le 26 juin prochain, une importante délégation de la Fédération algérienne de football conduite par Mohamed Raouraoua sera aujourd'hui à Sétif pour inspecter le stade du 8-Mai-45. Ce temple aux nombreuses anomalies a contraint, rappelons-le, le club phare des Sétifiens de disputer ses grands rendez-vous (finales Coupe arabe, finale de la Ligue des champions africaine et la Supercoupe africaine) hors de ses bases. On apprend qu'aujourd'hui, les réserves relevées malheureusement depuis quelques mois sont toujours présentes. Ce qui veut dire que les responsables sétifiens (wilaya, APC, DJS et club) n'ont rien fait pour y remédier. Le détenteur du titre de champion d'Afrique se trouve encore une fois sérieusement menacé de ne pas recevoir ses adversaires en Ligue des champions au 8-Mai-45. Certaines sources parlent d'une éventuelle délocalisation des matchs du club sétifien dans le cadre de la joute africaine au stade du 5-Juillet, si les anomalies persistent, notamment, la présence d'un nombre important de personnes dans la main courante qui ont des dossards de la presse. Les réserves formulées concernent aussi les tribunes d'honneur et de la presse où l'on assiste souvent à des scènes de débandades en raison, notamment, des nombreux intrus. Il est aussi question de séparer l'accès des joueurs de celui des supporters.

Dj. Gherib

BENZEMA POURRAIT JOUER CE SOIR FACE À LA JUVE

KARIM BENZEMA pourrait effectuer son retour comme titulaire avec le Real Madrid ce soir en demi-finale retour de la Ligue des champions face à la Juventus. Absent pendant presque un mois en raison d'une entorse à un genou, l'attaquant français s'entraîne à nouveau normalement et sans bandage. Il tiendrait la corde pour débuter la rencontre en pointe, au détriment de Javier Hernandez, pourtant excellent durant son interim. À moins que son manque de rythme pousse Carlo Ancelotti à préférer le Mexicain.
Par ailleurs, Raphaël Varane est remis après avoir souffert d'une forte fièvre. Enfin Toni Kroos ne souffre d'aucune lésion musculaire au niveau du fessier et pourra tenir sa place, comme il le laissait entendre il y a deux jours.

COPA AMERICA

La Colombie avec James Rodriguez et Falcao

JAMES RODRIGUEZ (Real Madrid) et Radamel Falcao (Manchester United) font partie d'un premier groupe de 30 joueurs retenu par le sélectionneur de la Colombie José Pekerman en vue de la Copa America-2015 au Chili, a annoncé lundi la Fédération colombienne (FCF).
Outre ces deux attaquants vedettes, Pekerman a retenu deux néophytes : le défenseur Francisco Meza (Santa Fe) et le gardien Cristian Bonilla (Equidad).
Carlos Valdés (Nacional/URU), Luis Fernando Muriel (Sampdoria/ITA) et Edwin Valencia (Santos/BRA) font leur retour dans le groupe du sélectionneur colombien.
Pekerman devra ramener son groupe à 23 joueurs pour le 1er juin en vue de la Copa America qui se jouera du 11 juin au 4 juillet.

TEVEZ, PASTORE, LAVEZZI DANS LES 30 ARGENTINS

Carlos Tevez et Javier Pastore, non convoqués lors du Mondial-2014, figurent aux côtés de Lionel Messi, Sergio Aguero et Ezequiel Lavezzi dans la liste de 30 joueurs argentins pré-sélectionnés pour disputer la Copa América (11 juin-4 juillet).
Le sélectionneur Gerardo Martino devrait communiquer le 1er juin la liste définitive de 23 joueurs.
En revanche, Mauro Icardi, 3e meilleur buteur du Calcio avec 18 buts, n'a toujours pas été appelé, victime d'une pléthore d'attaquants de haut niveau, selon la liste communiquée lundi par l'AFA, la fédération argentine de football.

BERNARD TAPIE VEUT AIDER MAGARITA LOUIS-DREYFUS À VENDRE L'OM

BERNARD TAPIE, ancien président de l'OM, était invité lundi soir sur le plateau de BFMTV. Interrogé sur la course à la troisième place, Tapie est conscient qu'il sera difficile pour Marseille, 4e, de doubler Monaco. «J'en rêve mais ça va être dur », a rétorqué l'ancien dirigeant phocéen.
Bernard Tapie a aussi été sollicité pour évoquer l'avenir du club. Selon lui, il semble évident que l'Olympique de Marseille sera un jour racheté par un riche investisseur. Il est même prêt à donner de sa personne pour que cela fonctionne.
«C'est un mouvement irréversible. Si un jour un Saoudien passe par là, m'appelle et me dit, "j'aimerais bien rentrer à Marseille", on essayera de convaincre Madame Dreyfus de lui laisser la place, a affirmé Tapie sur la chaîne d'informations. Le club n'est pas à vendre mais elle n'a pas des moyens illimités, je pense que oui, pourquoi pas (elle pourrait vendre)».

R.S.

SÉQUESTRÉE, ELLE EST SAUVÉE PAR SA COMMANDE DE PIZZA



En commandant une pizza sur internet aux États-Unis, une femme a demandé l'ajout d'un ingrédient plutôt inhabituel: que le restaurant contacte la police, car elle était séquestrée avec ses enfants par son petit-ami.
Cheryl Treadway et ses trois jeunes enfants ont été secourus et son petit-ami, Ethan Earl Nickerson, a été arrêté, a indiqué mercredi le bureau du shérif du comté de Highlands en Floride.

Les employés d'un restaurant Pizza Hut ont reçu lundi soir d'une cliente habituelle une commande pour une grande pizza, mais avec un message sortant de l'ordinaire dans la fenêtre prévue pour apporter des commentaires: "S'il vous plaît, aidez-moi! Envoyez-moi le 911", le numéro des services d'urgence aux États-Unis.
Un appel à l'aide que les employés du restaurant ont transmis à la police.
Lorsqu'elles sont intervenues, les forces de l'ordre ont trouvé la femme avec un enfant dans les bras devant le domicile. Elle a alors indiqué que ses deux autres enfants se trouvaient à l'intérieur avec M. Nickerson, qui était armé d'un couteau.
Après une vingtaine de minutes de négociations, la police a obtenu que l'homme de 26 ans se rende sans heurt. Il a été arrêté, entre autres, pour agression aggravée avec arme et séquestration illégale.
Selon la police, le couple s'était disputé et l'homme a séquestré les enfants et sa petite-amie, qui n'a eu la possibilité d'utiliser son téléphone portable que quelques instants pour commander une pizza.

Une famille vit avec 13 ours



La famille Welde vit dans un "bearadise", avec 13 ours dans leur jardin.
Dans le jardin de la famille Welde, en Floride, les chiens et les chats ne gambadent pas trop. En revanche, 13 ours y vivent.
Les plantigrades pesant plus de 400 kilos partagent le quotidien de la famille depuis de nombreuses années, rapporte le Daily-Mail.
Les animaux sont dressés pour faire des "spectacles" et des tournages de film. La famille indique vivre dans un "bearadise" (une contraction de "paradis", paradis en anglais et "Bear", ours").

UN CHINOIS OFFRE UN VOYAGE D'ENTREPRISE EN FRANCE À 6.400 EMPLOYÉS



Voilà un voyage d'entreprise totalement hors norme. Un milliardaire chinois a en effet offert un voyage en France à 6.400 de ses employés, soit la moitié des gens qu'il emploie dans son entreprise Tiens.
Li Jinyuan est à la tête du conglomérat chinois Tiens, qui travaille notamment dans la biotechnologie, la gestion d'hôtels, l'enseignement, mais aussi dans les services financiers. A l'occasion du vingtième anniversaire de son entreprise, ce Chinois a donc décidé de se montrer extrêmement généreux vis-à-vis de son personnel.
Après avoir passé deux jours dans la capitale française, cet immense groupe de touristes s'est rendu en TGV à Nice, sur la Côte d'Azur. Un événement de grande envergure y était d'ailleurs organisé sur la promenade des Anglais. Un beau rassemblement immortalisé depuis le ciel.
Un voyage d'entreprise qui aura demandé une gestion très très précise (sous la supervision de douze personnes) puisque tout ce petit monde a été logé dans pas moins de 140 hôtels, l'équivalent de 30.000 nuitées. Une virée qui devrait rapporter 13 millions rien que pour la visite de la ville de Paris.

ELLE ACCOUCHE DANS UN AVION AU-DESSUS DU PACIFIQUE



Une jeune Canadienne a donné naissance à une petite fille au dessus du Pacifique à bord d'un appareil d'Air Canada à destination de Tokyo, a indiqué lundi un porte-parole de la compagnie aérienne.
La jeune femme de 23 ans a accouché avec l'assistance d'un médecin qui voyageait dans l'avion, a précisé le porte-parole. "Je ne pouvais pas le croire. C'est arrivé de façon complètement inattendue. Finalement, c'est une jolie petite fille", a raconté l'heureux papa à une chaîne de TV locale.
L'avion d'Air Canada, en provenance de Calgary, a fait un atterrissage d'urgence à son arrivée dimanche à l'aéroport de Tokyo-Narita.
La jeune maman, en bonne santé, est sortie de l'appareil en fauteuil roulant avant d'être évacuée sur un brancard vers un hôpital proche.
"Tout le monde a applaudi", a témoigné une passagère devant les caméras.
Air Canada autorise les femmes enceintes à voyager sur ses lignes jusqu'à la fin de la 36e semaine de grossesse.

Le saviez-vous

APRÈS LA MORT DE SON MAÎTRE, CE CHIEN L'A ATTENDU DURANT 9 ANS À LA PLACE OÙ ILS SE SONT QUITTÉS !



Hachikō, un chien de race Akita Inu, est considéré comme un symbole national de loyauté et de fidélité au Japon.
Ce chien qui a été adopté en 1924 par Hidesaburō Ueno, professeur d'agriculture à l'université impériale de Tokyo, avait l'habitude d'accompagner son maître à la gare de Shibuya pour qu'il aille travailler, et revenait le soir à la même place pour attendre son retour.
Le soir du 21 mai 1925, Hachikō a attendu comme d'habitude son maître à la gare de Shibuya, cependant, ce dernier n'est pas revenu, il est décédé au travail. Et tous les jours à partir de cette date-là, le chien a continué à revenir à la gare à la même heure du train de retour de son maître jusqu'à ce qu'il décède 9 ans plus tard.
Trois statues ont été édifiées en l'honneur de Hachikō, à la gare de Shibuya, à la gare d'Ōdate dans la préfecture d'Akita (ville natale du chien), et à l'université d'agriculture de Tokyo.

ILS FONT LE PLEIN CHEZ Q8, LEUR RÉSERVOIR EST REMPLI D'EAU



C'est une drôle de mésaventure qui est arrivée à plusieurs automobilistes, dans une station-essence Q8 à Kobbegem (Brabant Flamand). Alors qu'ils venaient de faire le plein de diesel, leur véhicule s'est arrêté quelques centaines de mètres plus loin. Motif: leur réservoir était rempli d'eau.
Tom Verbessem, un habitant d'Asse, a raconté son histoire dans Het Laatste Nieuws. Ce professeur d'éducation physique à Koekelberg ne décolère pas. "Mardi matin, j'ai été vite faire le plein. Je suis reparti sans problème de la pompe Q8 de Kobbegem, mais un kilomètre plus loin, un signal d'erreur est apparu sur mon tableau de bord: "De l'eau dans le réservoir". J'ai entendu un bruit bizarre. Au début, je pensais que c'était à cause de la pluie.
Mais quand le service de dépannage m'a dit que la quantité d'eau était trop importante, j'ai commencé à comprendre."
Chez Q8, on est forcément très embêté par cette histoire. "Mardi matin, il y avait malheureusement un problème à la station de Kobbegem", reconnaît Katia Van Bouwel, la porte-parole. "Dès qu'on en a entendu parler, on a commencé à faire des investigations. On ne sait pas encore avec exactitude ce qu'il s'est passé. Mais il s'agit plus que probablement d'une fuite dans l'un de nos réservoirs. En raison des fortes pluies, de l'eau s'est infiltrée dans notre diesel."
Q8 a promis de rembourser les clients lésés, en les appelant à se manifester. "Il y a des frais de plusieurs milliers d'euros", dit Tom. "Mon garagiste m'a dit qu'il n'avait jamais vu ça."

Apple : l'iPad XL ne sortirait pas avant 2016, peut-être à cause de Force Touch

Evidemment pas confirmé par Apple, l'iPad grand format est néanmoins attendu par beaucoup. Il se pourrait qu'il faille toutefois attendre jusqu'au début de l'année prochaine pour pouvoir le découvrir...



Alors que les ventes de tablettes continuent de baisser chez Apple, les analystes ont tendance à tourner leurs espoirs de sursaut du côté de l'iPad Pro. Doté d'un écran de plus de 12 pouces, cet appareil pourrait même équipé d'un stylet et viser plus particulièrement les marchés de l'éducation et professionnels.
Selon Techradar, le lancement de ce produit, qu'Apple n'a toujours pas confirmé, fidèle à ses habitudes, pourrait être à nouveau reporté. Les dernières rumeurs voyaient la tablette sortir en fin d'année 2015. Il se pourrait qu'elle soit désormais prévue pour un lancement en 2016.
Les raisons de ce nouveau « retard » ne sont pas claires. Hier, 11 mai, le quotidien asiatique ETNews rapportait qu'Apple discutait avec les grands fabricants d'écrans, comme LG, Japan Display ou encore Samsung pour changer la technologie utilisée pour ses écrans tactiles, qui utiliseraient alors une technologie gérant mieux la pression d'un doigt et néanmoins moins coûteuse.
Plus souple, ce revêtement (AgNW) composé de nanofil d'argent pourrait être parfait pour accompagner l'introduction de la technologie Force Touch, déjà présente sur l'écran de la Watch et sur le pavé tactile du MacBook 12 pouces et du MacBook Pro 13 pouces Retina. L'ajout de cette technologie aux iPad pourrait être logique, puisque certaines rumeurs en provenance de la Chine laissent entendre que la prochaine génération d'iPhone pourrait également bénéficier de cette technologie et des moyens d'interactions qu'elle permet.
Enfin, Techradar ajoute que l'iPad Pro pourrait embarquer une surface vitrée en saphir. Cela pourrait évidemment provoquer un gros surcoût, peut-être partiellement compensé par l'adoption de l'AgNW. Mais pour Apple, le problème du saphir est surtout d'en obtenir suffisamment pour pouvoir assurer une production en masse.

Google pourrait confier la fabrication de son Nexus à Huawei



GOOGLE a eu de nombreux partenaires pour la fabrication de ses smartphones et tablettes Nexus : Motorola, LG, Asus, HTC... Le tour de Huawei serait bientôt venu. La bonne stratégie anti-Apple ?
À chaque génération de Nexus, Google choisit un nouveau fabricant. Après LG pour la cinquième itération, puis Motorola pour la sixième - avant qu'il ne se fasse racheter par Lenovo - la piste de Huawei se précise pour la septième. C'est ce qu'affirme l'analyste en chef Jiutang Pan de l'institut de recherche Shenzhen Huaqiang Electronics sur le « Twitter chinois » Weibo, confirmant une déclaration d'un responsable d'iSuppli en mars.
Le Nexus (7 ?) fabriqué par Huawei embarquera, selon l'analyste, un écran OLED Quad HD d'une diagonale de 5,7 pouces - contre 5,96 pouces pour le précédent Nexus 6 - et une puce Snapdragon 810 de Qualcomm.
En s'associant autour du smartphone Nexus, Google et Huawei feraient un gros coup. Le premier, éditeur du système d'exploitation mobile Android, profiterait de la dynamique du second, dont les ventes augmentaient de 26 % en début d'année selon IDC, alors que son plus gros partenaire, Samsung, reculait de 7 % et que le marché des smartphones au global reculait de 1 %. Huawei aiderait donc Android à surperformer le secteur.

Bon pour l'image de Huawei

Le groupe chinois donnerait ainsi un bol d'air à l'OS de Google, face à un Apple ragaillardi depuis qu'il s'est mis à vendre l'iPhone 6 avec succès en Chine. Sur ce marché d'ailleurs, Google utiliserait Huawei comme un cheval de Troie afin de reprendre des parts de marché à iOS, et de prendre pied dans un pays où il ne perce pas.
De son côté, Huawei bénéficierait de l'aura de son partenaire, aura qui a déjà bien profité à LG par le passé mais aussi à Asus avec la tablette Nexus 7, et HTC avec la Nexus 9. Huawei est engagé depuis un an dans une vraie conquête de parts de marché dans les régions matures, en Europe et en Amérique du Nord - où il a plus de mal à percer en raison de la mauvaise image que son activité d'équipementier télécom lui procure.
Mais sur le mobile, Huawei démontre à chaque nouveau modèle - comme avec son dernier P8 - qu'il est capable de façonner un terminal digne de concurrencer les références du secteur, et pour un prix correct. L'enjeu pour le chinois est de contenir la montée de son concurrent local Lenovo, qui a la même stratégie de conquête, au même moment, et qui vient d'ailleurs de lui repasser devant dans les ventes de smartphones.

FACEBOOK TESTE SON MOTEUR DE RECHERCHE AUX ÉTATS-UNIS

Facebook teste son propre moteur de recherche auprès de certains utilisateurs de l'application mobile aux États-Unis. Après la chasse à Twitter et un rachat probable de Meerkat pour venir concurrencer Periscope, Facebook aurait-il pour ambition de venir faire de l'ombre à Google ? Objets de nombreuses rumeurs depuis quelques années, la firme de Mark Zuckerberg serait en train de finaliser la phase de test de son propre moteur de recherche avec l'introduction d'une option de partage de liens sur la version mobile de son application.

Le partage de lien, première étape vers le moteur de recherche

Depuis quelques heures, certains utilisateurs américains de l'application iOS de Facebook ont eu le privilège de faire partie d'un panel de test pour cette nouvelle fonctionnalité baptisée « Add a Link ».
Cette dernière est simple en apparence, mais permettrait de nous faire gagner un temps fou. Pour partager un lien sur son mur Facebook ou dans un statut, plus besoin d'effectuer de nombreuses manipulations qui consiste à copier/coller ce dernier dans la fenêtre de rédaction. Un moteur de recherche interne permet d'effectuer une requête par un système de mots clés classique et une série de résultats apparaîtra. Il suffira ensuite de choisir celui que l'on souhaite partager sur son mur.

Facebook indexe nos publications

Selon le blog Techcrunch qui dévoile l'information, les résultats retournés sont classés selon une méthode qui prend en compte le nombre de partages et la fraîcheur du contenu.
Facebook serait donc en train d'affiner son algorithme de recherche qui pourrait à terme, nous proposer des résultats en fonction de nos centres d'intérêt. Alors que Facebook s'est rapproché du domaine de la presse en ligne, on imagine ce moteur de recherche permettra également au réseau social d'analyser nos requêtes afin d'afficher des articles toujours plus pertinents qui contiendront des messages publicitaires parfaitement ciblés.

La Google Car a eu plusieurs accidents

LES VOITURES AUTONOMES de Google ont été impliquées dans plusieurs accidents aux États-Unis.
Tesla semble avoir gagné la bataille sur le marché des voitures électriques de luxe devant les autres géants de la Silicon Valley. Google a de son côté décidé de miser sur un autre cheval avec le développement de véhicules capable de se déplacer de manière 100 % autonome.
Cependant, tout ne se déroule pas sans quelques accrocs pour la firme de Mountain View. Sur la cinquantaine de voitures autonomes de Google qui circulent sur les routes de Californie, certaines auraient été impliquées dans des accidents de la route.

3 accidents pour les Google Cars

C'est le Department of Motor Vehicles (DMV) américain qui a recensé ces trois accidents des véhicules de Google. La firme de Mountain View n'est pas la seule à avoir subi



ce type de désagrément puisque la voiture autonome de la société Delphi a elle aussi été impliquée dans un accident de la route.
Selon les informations de Business Insider, deux accidents se sont produits alors que la voiture se conduisait toute seule et deux autres alors qu'un conducteur « humain » avait pris les commandes du véhicule. Google et Delphi ont tenu à préciser que leurs voitures n'étaient pas à l'origine des accrochages qui se sont tous produits à des vitesses inférieures à 20 km/h, aucun blessé ne serait à déplorer.

La technologie pas remise en cause

Les deux firmes assurent que ces petits incidents ne remettent aucunement en question la phase de test de leurs voitures autonomes. Google compte un parc de 50 véhicules qui arpentent régulièrement la Californie et qui auraient parcouru la bagatelle de 700 000 kilomètres depuis le début des tests.
En attendant, ces petits accrochages ne sont pas sans poser quelques questions pratiques, notamment au niveau des assurances. En cas d'accident, qui du propriétaire de la voiture autonome ou du constructeur devra être tenu pour responsable ?

Questions ? Réponses !

TABAGISME ET CHIRURGIE : QUEL IMPACT SUR LES RISQUES POSTOPÉRATOIRES ?



Il est demandé aux fumeurs une abstinence tabagique de deux mois avant une intervention chirurgicale programmée. Mais quels sont les risques ? Le Dr Ann Moller, anesthésiste à l'hôpital universitaire de Copenhague, a étudié l'impact d'une diminution du tabagisme sur les complications postopératoires.

Tabagisme : plus de 50 % de risques postopératoires

Son travail a porté sur 120 fumeurs sur le point de subir une opération de la hanche ou du genou. Une partie de ces patients a constitué le groupe témoin. Les autres ont soit arrêté totalement de fumer, soit diminué leur consommation de moitié grâce à des substituts nicotiniques. Résultat, 18 % seulement des patients de ce groupe ont souffert de complications. Contre plus de la moitié parmi ceux qui n'ont pas changé leurs habitudes tabagiques !

Infections et mauvaise cicatrisation : les risques du tabagisme

Chez ces derniers, 31 % ont enregistré des complications postopératoires, notamment au niveau de la plaie chirurgicale : infections, retards de cicatrisation… Et 10 % ont éprouvé des conséquences cardiovasculaires. Sans compter que les patients qui ont continué de fumer ont dû passer en moyenne deux jours de plus que les autres à l'hôpital !

De l'eau dans l'univers un milliard d'années seulement après le Big Bang ?

Abondante dans notre Système solaire et ailleurs, l'eau se serait vraisemblablement formée il y a plusieurs milliards d'années lorsque le cosmos a commencé à s'enrichir en oxygène. Une récente étude suggère même que les conditions étaient favorables dès le premier milliard d'années de l'univers.

Surnommée la Planète bleue car recouverte d'eau à plus de 70 %, la Terre n'est pas pour autant l'astre qui en détient le plus. Proportionnellement à sa taille et à sa masse, elle en est même loin. Cérès, par exemple, dont l'exploration scientifique par la sonde Dawn vient de commencer, en contient de grandes quantités (au moins 25 % de sa masse selon les estimations). Idem pour Europe, située autour de Jupiter, qui ne manque pas d'étonner, car elle est plus petite que la Terre et contient pourtant plus d'eau (comme le montre cette illustration d'Europe) !



En réalité, et contrairement aux idées reçues qui feraient volontiers passer notre Planète comme étant le seul et unique point d'eau (une oasis) dans le désert galactique, cette molécule est partout et abondante. Dans notre Système solaire, par exemple, les corps qui en possèdent sont nombreux : Mars (il y en avait plus encore il y a 4 milliards d'années), Europe, Ganymède, Callisto, Encelade et bien d'autres (voir le graphique de la Nasa). Il en existe aussi énormément au-delà de Neptune, au sein des comètes, des planètes naines comme Pluton, voire dans les astéroïdes comme le suggèrent certaines observations.

Bien entendu, l'eau ne s'est pas exclusivement accumulée autour de notre Soleil, par conséquent chaque étoile de la galaxie et chaque système planétaire en détiennent… Voilà qui décuple les possibilités de trouver un jour de la vie ailleurs : « Je pense que nous allons avoir des indications fortes que de la vie existe au-delà de la Terre d'ici une décennie et que nous en aurons des preuves définitives dans 20 à 30 ans », déclarait à ce propos, il y a quelques semaines, dans un communiqué de presse de la Nasa, Ellen Stofan, directrice scientifique à l'Agence spatiale.

Des conditions favorables à l'apparition de l'eau

Mais au fait, d'où vient toute cette eau ? Pour chaque gorgée de ce précieux liquide (l'eau douce liquide représente sur Terre moins de 1 % de l'ensemble) que nous buvons tous, songez que l'hydrogène et l'oxygène qui la composent furent créés voici plusieurs milliards d'années. Pour le premier, quelques instants après le Big Bang, il y a 13,8 milliards d'années, et pour le second, un peu plus tard. Le sujet est cependant encore en cours de débat et la date reste difficile à préciser. La production de l'oxygène ayant débuté avec la première génération d'étoiles, plusieurs centaines de millions d'années — voire quelques milliards d'années — furent donc nécessaires pour que son abondance dans la galaxie soit significative et permette l'avènement de l'eau (sous forme de glace et de vapeur) dans les nuages de gaz et de poussières où se forment les étoiles (et autour d'elles, les planètes).

Une équipe de chercheurs estime qu'un milliard d'années environ après le Big Bang, les conditions pouvaient déjà être favorables à l'apparition de l'eau. Les premières étoiles étaient vraisemblablement très massives et ne vivaient pas très longtemps. Aussi, l'oxygène qu'elles ont synthétisé et dispersé (éjecté aussi lors de leur explosion) est venu enrichir plusieurs poches de gaz encore pauvre en éléments plus lourds que l'hydrogène et l'hélium.

Selon les chercheurs, puisqu'à cette période l'univers était plus dense et plus chaud, de l'eau sous sa forme gazeuse aurait pu se former à une température de 300 K, soit environ 26,6 °C. « Nous avons examiné la chimie au sein de jeunes nuages moléculaires qui contiennent 1.000 fois moins d'oxygène que notre Soleil [né il y a 4,6 milliards d'années, NDLR], explique Avi Loeb du Harvard-Smithsonian Center for Astrophysics (CfA) et coauteur de cette étude publiée dans Astrophysical Journal Letters et disponible sur arXiv. À notre grande surprise, nous avons trouvé qu'il est possible d'obtenir autant de vapeur d'eau que l'on peut en observer (actuellement) dans notre propre Galaxie. »

En outre, en dépit des rayonnements ultraviolets des jeunes étoiles qui cassent massivement les molécules, une production soutenue a pu tout à fait contrebalancer, au fil de plusieurs centaines de millions d'années, la dégradation, affichant ainsi un équilibre comparable à celui qui est observé aujourd'hui dans l'univers local. « Vous pouvez accumuler des quantités d'eau importantes à l'état gazeux, même sans un gros enrichissement en éléments lourds », souligne Shmuel Bialy (université de Tel-Aviv) qui a dirigé l'équipe. Vitale pour nous, cette molécule que l'on côtoie chaque jour a presque un goût d'éternité.

Un « syndrome post-Ebola » chez les survivants de l'épidémie

L'OMS s'interroge sur les séquelles observées chez des personnes ayant survécu à l'épidémie récente d'Ebola en Afrique de l'Ouest. Parmi les symptômes relevés : troubles de la vision et de l'audition, maux de tête et douleurs.

L'épidémie d'Ebola qui a démarré en décembre 2013 et a touché trois pays d'Afrique (Liberia, Sierra Leone et Guinée) serait désormais en déclin. Le Liberia n'a pas enregistré de nouveau cas depuis le décès du dernier patient le 27 mars 2015. D'après le dernier bilan de l'OMS, probablement sous-évalué, il y aurait eu 26.000 cas d'Ebola au cours des 16 derniers mois et 10.800 décès.

Si l'OMS (Organisation mondiale de la santé) a d'abord eu comme priorité de sauver des vies, elle s'intéresse maintenant aux effets secondaires observés chez les survivants. En effet, la plupart d'entre eux semblent touchés par des symptômes tels que : problèmes de vision, d'audition, céphalées, douleurs musculaires, thoraciques ou articulaires, fatigue extrême. Certains symptômes comme les maux de tête et la fatigue sont fréquents chez des patients qui se remettent d'infections graves mais, en l'occurrence, les troubles de la vision semblent particulièrement fréquents. De plus, les séquelles physiques handicapantes ont un impact sur le quotidien des survivants,



dans leur vie familiale et professionnelle.

En octobre 2014, dans une interview publiée sur son site, l'OMS rapportait les propos de Margaret Nanyonga, responsable de la prise en charge de survivants d'Ebola à Kenema (Sierra Leone) : « Nous constatons que de nombreuses personnes ont des troubles de la vision. Certains se plaignent d'une vision brouillée, pour d'autres, la perte d'acuité visuelle est progressive. J'ai rencontré deux personnes qui sont devenues aveugles ».

La majorité des survivants souffriraient de maux

Actuellement, les données sont partielles et ne permettent pas d'appréhender le phénomène de manière précise. Les précédentes épidémies avaient laissé peu de survivants, lesquels avaient déjà rapporté des effets secondaires mais, à l'époque, il n'y avait pas eu de recherche approfondie sur les complications liées au virus.

La récente épidémie laisse des milliers de survivants qui pourraient permettre de mieux comprendre ces complications afin de trouver les moyens de traiter ces problèmes de santé. L'étude de ces survivants pourrait aussi aider les autorités sanitaires à mieux se préparer à d'autres épisodes épidémiques dans l'avenir.

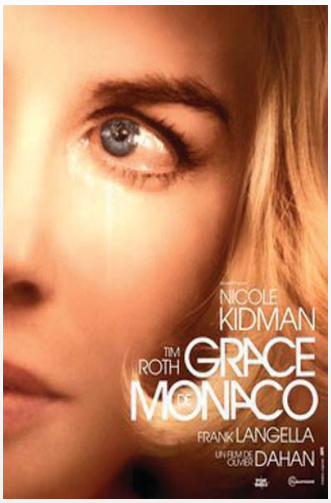
L'origine des symptômes observés chez les survivants d'Ebola reste inconnue, comme l'explique Margaret Nanyonga qui émet cependant plusieurs hypothèses : « Il nous faut comprendre pourquoi ces symptômes persistent et déterminer s'ils sont provoqués par le virus, par son traitement ou encore par les mesures de désinfection ».

19.55 : Grey's Anatomy



Série avec Justin Chambers, Camilla Luddington…
Alex est suspendu pour trois jours à cause de sa relation avec Wilson. Hunt révèle à Arizona que Leah Murphy est à l'origine de la plainte anonyme pour harcèlement parvenue au conseil d'administration. La jeune femme est alors convoquée par les ressources humaines pour répondre à des questions personnelles. Jo et Stephanie découvrent un bébé abandonné dans une poubelle de l'hôpital. Derek doit apprendre une mauvaise nouvelle à Callie.
Critique de la rédactio

20.00 : Grace de Monaco



Drame avec Nicole Kidman, Tim Roth…
Grace de Monaco En 1961, Alfred Hitchcock est à Monaco pour proposer à la princesse Grace le rôle principal dans son prochain film, «Pas de printemps pour Marnie». Alors que son mariage avec Rainier est troublé, les relations entre Monaco et la France de De Gaulle sont tendues, notamment à cause de la politique fiscale avantageuse offerte par le Rocher. Grace, qui donne beaucoup de son temps à des associations caritatives, ne sait pas quoi répondre à Hitchcock.

19.55 : Maison à vendre



Culture Infos
Maison à vendre Rabiaha, 39 ans, vit à Lille avec ses quatre filles, qu'elle élève seule. Ne pouvant plus gérer l'entretien de sa demeure sur deux étages, elle souhaite trouver un appartement plus petit et de plain-pied. Mais l'état de son logement fait fuir les visiteurs qui ont été bien rares depuis sa mise en vente il y a deux ans. Stéphane Plaza et Emmanuelle Rivassoux lui viennent en aide. Jacqueline et Pierre, retraités âgés de 66 et 67 ans, habitent à Livry-Gargan, en Seine-Saint-Denis....

19.55 : Disparue



Série avec François-Xavier Demaison, Pierre-François Martin-Laval…
Molina et Camille interrogent le bijoutier qui a vendu le pendentif à Léa. Celui-ci leur fait une révélation inattendue. Les policiers décident aussitôt d'exploiter l'information. Chez les Morel, la petite Zoé fête son anniversaire. Parallèlement, les relations entre Molina et sa fille, Rose, s'améliorent.

19.50 : Des racines et des ailes



Culture Infos
Du massif des Maures au golfe de Saint-Tropez Du massif des Maures aux gorges du Verdon. La réserve naturelle de la plaine des Maures est un plateau sauvage de plus de 5 000 hectares au pied du massif. Au nord du Var, les gorges du Verdon sont considérées comme le plus beau canyon d'Europe • La véritable histoire de Saint-Tropez. Loin des milliardaires et de la jet-set, ce village, avec son port de ...

21.00 : Dans les coulisses du Festival de Cannes



Culture Infos / France 2014
Dans les coulisses du Festival de Cannes Cinq personnalités du monde du cinéma ont accepté d'être suivies et filmées par Alessandra Sublet et ses caméras à l'occasion du Festival de Cannes. En leur compagnie, se dévoilent les coulisses de cette manifestation majeure du 7e art, l'une des plus importantes de la planète «cinéma». Enjeu capital pour les producteurs, les réalisateurs et les acteurs du monde entier, ...

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbs@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

AVIS DE RECHERCHE



Liyani Ibrahim (malade mental 100 %), né en 1956 à Tizi Ouzou, habitant à Kouba, disparu le 29 mars 2015, et n'a donné aucun signe. Toute personne l'ayant vu, prière de contacter sa famille au (0771) 94.93.28 ou le commissariat le plus proche.

Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, prés de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

Tél : (0773).55.80.85

ACHAT

Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

Tél : 0770 34 29 73

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansoureah (W. Jijel)

Tél. : (0560)35.17.68

VEND

Vent et Réparation + pièces de rechange Motos

Tél : (0554).71.80.54

VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

Vente

appartement F5 105 m2 à Blida, Bougara cité Dallas

Tel : 0770.38.63.39

A vendre

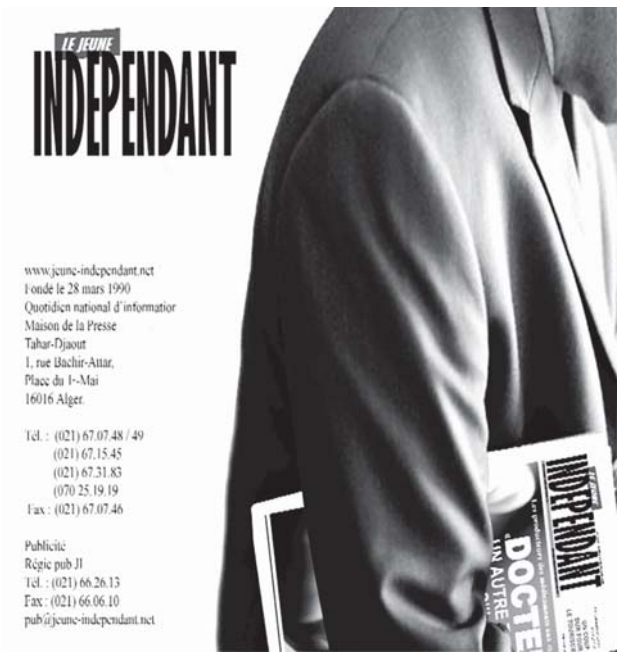
Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : IJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Comment éviter la moisissure sur la confiture entamée...



Vous raffolez de la confiture. Et pourtant un pot ouvert, vous ne pouvez tout consommez. Alors comment le conservez pour ne pas que la moisissure s'y forme? Astuce...

Quand on ouvre un pot de confiture et qu'on la laisse un bout de temps sans la manger, de la moisissure se forme sur le dessus.

La confiture reste quand même bonne mais il faut retirer la moisissure et quand on range le pot entamé, il suffit de rajouter une fine couche de sucre qui évitera la formation d'une nouvelle moisissure.

vous devriez toujours ajouter un peu de gingembre dans vos plats ?



Avant tout, le gingembre est bien connu pour faciliter la digestion et éliminer les douleurs au ventre. Il a un effet anti-inflammatoire au niveau des intestins et sa réputation n'est pas usurpée, vous avez essayé une infusion au gingembre ou même un morceau de gingembre confit en fin de repas ? La digestion sera plus aisée, les nutriments seraient mieux assimilés et fini les maux de ventre.

Le gingembre améliore les nausées

Vous êtes enceinte ? Vous êtes facilement malade en voiture ? Rien que d'y penser vous met le coeur au bord des lèvres ? Vous avez vraiment besoin d'avoir du gingembre chez vous ! Le gingembre a le pouvoir de faire passer rapidement les nausées, vite et bien. Saupoudrez vos plats avec un peu de gingembre râpé, ça passera tout seul.

Le gingembre et l'asthme

Le gingembre favorise le relâchement des voies respiratoires, ce qui permet le passage de l'air. Le gingembre, c'est prouvé par les études scientifiques, améliore les symptômes de l'asthme. Et puis, c'est un expectorant qui fluidifie les sécrétions bronchiques, ce qui permet de mieux les éliminer.

Le gingembre contre la douleur

Le gingembre est un anti-inflammatoire naturel parmi les plus puissants. Il est utilisé comme tel par la médecine ayurvédique depuis des millénaires et les dernières études ont confirmé son potentiel. La fibromyalgie, l'arthrite, les maux de tête, les douleurs musculaires, tout cela peut être facilement soulagé avec du gingembre.

Le gingembre pour préserver les articulations

Une propriété plutôt méconnue du gingembre : il pourrait être aussi efficace que les médicaments de dernière génération pour améliorer les symptômes de l'arthrose : moins de douleurs, une meilleure mobilité, des articulations moins raides et tout ça, sans les effets secondaires des anti-inflammatoires chimiques !

Le gingembre champion des antioxydants

Les épices tiennent toutes une place de choix dans le palmarès des antioxydants, et le gingembre fait partie du top 3 avec la cannelle et le curcuma, ce qui en fait un excellent aliment contre le cancer.

Voici comment conserver vos citrons frais pendant un mois



Nous aimons tous avoir nos citrons dans une corbeille sur la table de la cuisine ou du salon, car ils sont tout simplement magnifiques et exotiques ! Cependant, ce n'est pas la meilleure façon de conserver vos citrons. Lisez ce qui suit pour trouver la meilleure façon de conserver des citrons frais.

Certaines personnes préfèrent conserver les tomates, les oignons et même les pommes de terre dans leur réfrigérateur, même si ce n'est pas la meilleure façon de conserver ces aliments. D'autre part, on conserve rarement les citrons au réfrigérateur, ce qui est une mauvaise idée.

Quand on laisse les citrons une semaine à température ambiante, ils durcissent et il devient difficile d'extraire leur jus. De plus, de cette façon les citrons perdent une grande partie de leurs propriétés curatives. Mais il existe une solution pour remédier à cela, et c'est très simple.

Pour conserver des citrons plus longtemps (goût, jus, tendresse) jusqu'à un mois, il est préférable de les conserver dans le réfrigérateur dans un sac plastique fermé ou dans un sachet refermable. Le sac plastique fermé est la clé. Donc sauf si vous utilisez vos citrons dans les 5 jours, conservez-les de cette façon.

Des soins naturels pour une beauté éclatante



La beauté du corps ou de la peau n'a pas de prix, surtout quand on utilise des produits naturels, alors petites astuces...

Une peau douce

Vous rêvez d'avoir une peau douce et veloutée sans avoir à vous enduire de crème hydratante ? Voilà une astuce simple : ajoutez un litre de lait de vache entier à l'eau de votre bain et trempez-y pendant un bon quart d'heure !

Pour le visage comme pour le corps, les massages au beurre de karité sont également un bon moyen d'hydrater votre peau avec un produit très naturel. Résultat garanti !

Un sourire éclatant

Pour avoir un sourire étincelant sans avoir à débourser un centime, voici les astuces qu'il vous faut ! En frottant des feuilles de sauge sur vos dents, une fois par semaine, vous préviendrez et lutterez contre leur jaunissement !

Autre astuce : mélangez du bicarbonate de soude à votre dentifrice avant votre brossage. A renouveler tous les jours pendant deux semaines.

Avoir un air détendu

Quand on veut avoir un air détendu le matin et surtout une bonne mine, on peut agir sur sa beauté de façon naturelle. Le soir, il faut prendre quelques feuilles de laitue et les couper en lamelles. Les faire infuser dans de l'eau chaude pendant dix minutes et boire la tisane juste avant de se coucher. Le lendemain, le teint sera frais.

COMMENT RETIRER UNE TACHE DE CAFÉ SUR UN TISSU

Sur du tissu de couleur, vous pouvez délayer du jaune d'œuf dans un peu d'eau tiède, et frotter la tache avec cette substance.
Rincez aussitôt.

Sur un tapis, passez tout d'abord une éponge légèrement humidifiée pour absorber le café, puis frottez la tache avec de l'alcool et du vinaigre blanc mélangés en quantités égales.

Mettez un peu de glycérine tiède sur la tache de café et rincez ensuite avec un peu d'eau mélangée à du vinaigre. Très efficace comme truc anti-tache de café.



Mélangez une part de glycérine avec six parts d'eau. Mélangez ensuite ce mélange à de l'ammoniaque et tamponnez ensuite la tache de café avec un linge.

Mélangez 1 tasse d'eau chaude à 2 cuillères à soupe de bicarbonate de soude. À l'aide d'un chiffon, frottez ensuite ce mélange sur la tache de café.

Mchewek au pralin

Ingredients:

pour 20pièces environ
-200g d\'amandes moulues
-100g de pralin
-75g de sucre fin(ou sucre semoule tamisée)
-1cc d\'extrait de café
-1 œuf et 1 jaune d'œuf
Pour l\'enrobage
-1 blanc d\'oeuf
-1cc d\'extrait de café
-10noisettes émondées
-100g de pralin

-Préparation:

- Préchauffez le four à 180°c
- Mélangez les amandes moulues le pralin le sucre fin ,l\'extrait de café-Ajoutez l'œuf et le jaune d'œuf et ramassez la pâte vous obtiendrez une pâte molle.
- Battez légèrement le blanc d'œuf avec l\'extrait de café
- Formez des boules de 3cm de diamètre et de 25g chacune environ et



plongez-les dans le blanc d'œuf et enrobez de pralin
- Faites un trou sur chaque boule et enfoncez une demi-noisette-Disposez les mchewek sur une plaque allant au four recouverte d\'un papier de cuisson et enfournez pour 12 environ il ne doivent pas durcirent(au contact de l\'air ils durciront)
- Laissez refroidir avant de les manipuler ils se conservent parfaitement dans une boite hermétique.

Manchon au fromage

Ingrédients :

- 500g pâte feuilletée ;
- Fromages râpés : Gruyère, Edam ;
- Sauce béchamel : 250 ml lait, 40g farine, 50g margarine végétale ou beurre, sel, poivre, 60g fromage râpé ;
- Un peu de farine pour étaler la pâte feuilletée et déposer les manchons ;
- Un jaune d'œuf pour le brunissement.

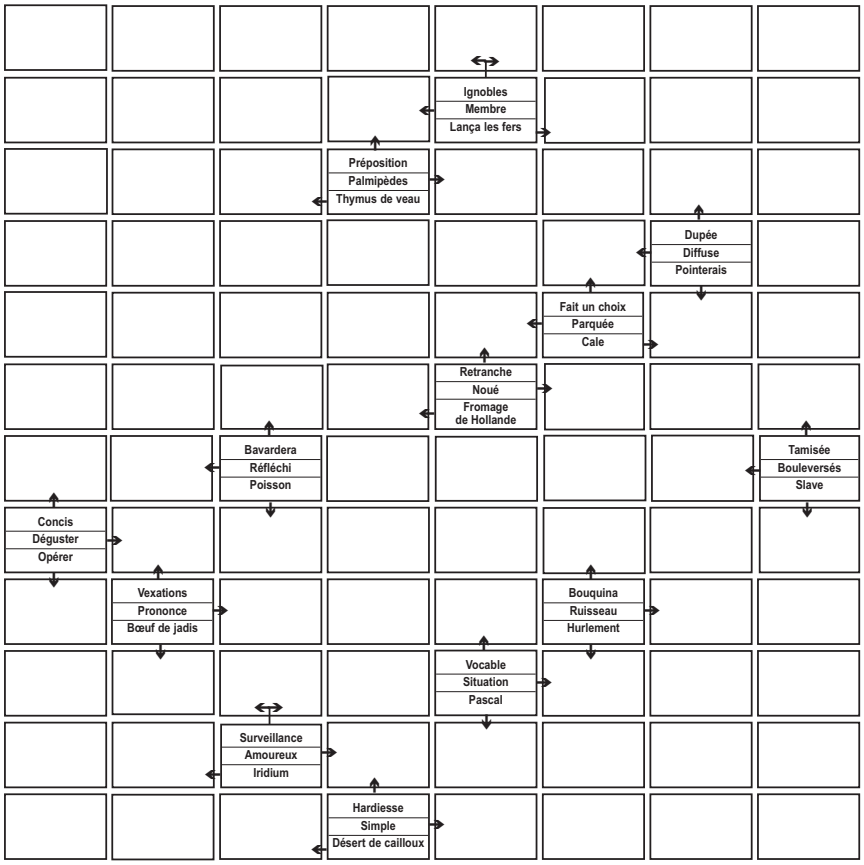
Préparation :

- Commencez par préparer la sauce béchamel en faisant fondre la margarine ou beurre sur feu, poivrez, salez et farinez le mélange sur feu doux jusqu'à l'épaississement (ça deviendra une pâte), puis enchaînez tout de suite par une petite quantité de lait en remuant vivement la sauce pour éviter la formation des grumeaux puis rajoutez le restant du lait et remettez sur le feu. Finissez par le rajout du fromage jusqu'à l'épaississement de la sauce béchamel. Recouvrez d'un papier cellophane et laissez tiédir.

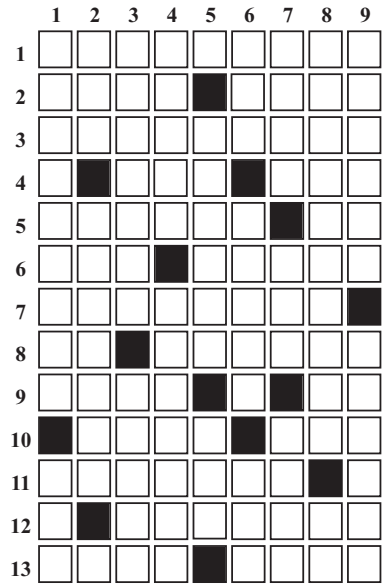


- Sur une table de travail farinée, étalez la pâte feuilletée à une épaisseur de 4mm (ni trop fine ni trop épaisse) et formez des rectangles uniformément à l'aide d'un couteau.
- Étalez en langueur avec la béchamel puis enroulez vos manchons en fermant aux doigts les deux extrémités, badigeonnez au jaune d'œuf et faites des entailles à l'aide d'une fourchette.
- Enfournez à 180° jusqu'au brunissement du jaune d'œuf. Laissez refroidir puis collez du fromage râpé en mettant un peu de béchamel restante sur les extrémités des manchons.

Mots fléchés n° 1399



Mots croisés 9/13 n° 1399



HORIZONTALEMENT

1. Complimenter - 2. Hôte de prairie - Souhaita - 3. Refaçonner - 4. Agrément - Direction - 5. Appareils - Agent de liaison - 6. Grande cage - Plantule - 7. Ressentie - 8. Dans une négation - Gifle - 9. Prend au pis - Titane - 10. Langue fourchue - Reporters - 11. Danseur américain - 12. Accord parfait - 13. Offre - Effectif.

VERTICALEMENT

1. Puissamment - Système antiblocage - 2. Mère d'Abel - Chaussure - 3. Licencier - Palper - 4. Incroyable - Endettant - 5. Dément - Conte - 6. Vieux courroux - Cause des ravages - Métro français - 7. Petit écran - Désert de pierraille - Courroie de direction - 8. Font l'actualité - Règle - 9. Curiosité - Auteur d'une tour.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1398

Horizontalement

IDOLATRE
NOTA - HEP
EMEUTE - E
DIESE - OR
IN - ETEND
TOR - INDU
- SEANTE -
O - AMER - P
MUSE - AMI
IM - NASAL
SAPER - IL
ERS - AILE

Verticalement

INEDIT - OMISE
DOMINOS - UMAR
OTEE - REAS - PS
LAUSE - AMENE -
A - TETINE - ARA
THE - ENTRAS - I
RE - ONDE - MAIL
EPERDU - PILLE

SOLUTION N° 1398

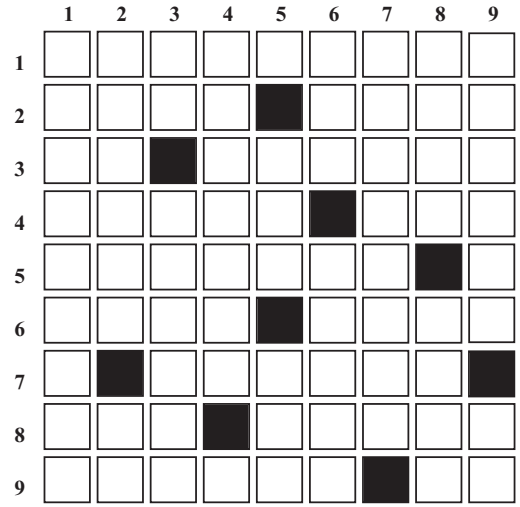
HORIZONTALEMENT

CANNIBALE
LIEU - OSER
ONU - PIANO
PETRIT - TS
I - REVELE -
NIECE - EUH
CD - ORDURE
LEVITER - L
OMAN - BREL
P - USE - ERE
ART - ODEON
NARINE - DE
TIEN - SUES

VERTICALEMENT

CLOPINCLOPANT
AINE - IDEM -
RAI
NEUTRE -
VAUTRE
NU - RECOINS -
IN
I - PIVERT - EON
- BOITE - DEB -
DES
ASA - LEURREE
- U
LENTEUR -
ERODE
EROS - HEL-
LENES

Mots croisés 9/9 n° 1399



HORIZONTALEMENT

1. Vérification définitive d'un compte - 2. Urne - Fille d'Espagne - 3. Temps d'un tour - Très médiocre - 4. Cristal de spath - Organisation du travail - 5. Engrais - 6. Sommet - Garnit un voilier - 7. Oiseau palmipède - 8. Emploie - Géniteurs - 9. Tonsurais - Soudure.

VERTICALEMENT

1. Cour qui précède une autre - 2. Corbeille - Possessif - 3. Vont avec les coutumes - Galettes légères - 4. Action de remettre à un autre moment - 5. Terre en mer - Tribunal international - 6. Partie tendre - Appareils de gymnastique - 7. Ceinturer - 8. Fondateur de l'oratoire - Ville d'Italie - 9. Endormeuse - Stère.

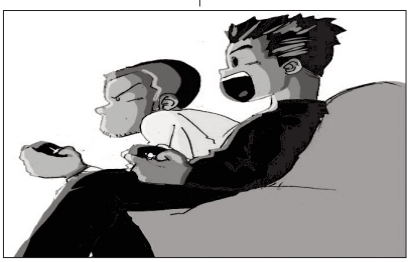
SOLUTION N°1398

HORIZONTALEMENT

CLEOPATRE
RIGOUREUX
UNE - ISIS -
SIENS - LAD
TE - ŒIL - J
ARUM - NEPE
CES - ODEUR
E - ECRU - NB
SERRE - RIA

VERTICALEMENT

CRUSTACES
LINIERE - E
EGEE - USER
OO - NOM - CR
PUISE - ORE
ARS - INDU -
TEILLEE - R
RUSA - PUNI
EX - DJERBA



soduku 129

Pour jouer au Soduku

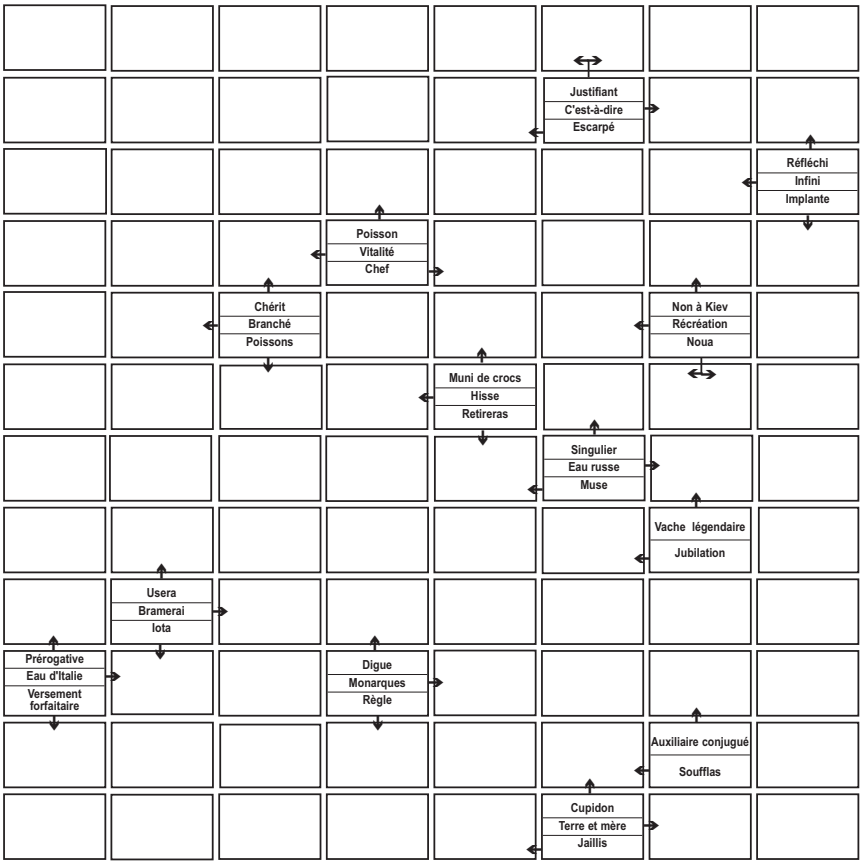
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

			2		8	3		9
9			5	3				1
		3	7			5		
6								4
	8			9			3	
3								8
		6			2	1		
7				8	6			2
2		9	3		1			

Solutions

7	3	6	4	1	2	9	5	8
8	1	2	7	9	5	6	4	3
5	4	9	6	3	8	7	2	1
9	8	4	3	5	7	1	6	2
3	2	5	1	8	6	4	9	7
1	6	7	2	4	9	8	3	5
2	7	1	5	6	4	3	8	9
6	9	3	8	2	1	5	7	4
4	5	8	9	7	3	2	1	6

Mots fléchés n° 1012



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1011

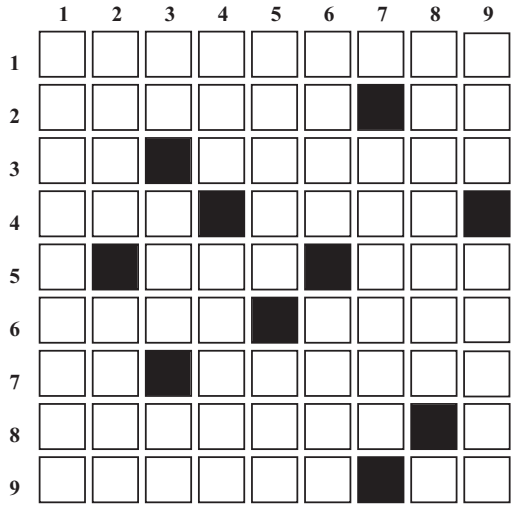
Horizontalement

- LIMOGER
HALA - AMI
UNITE - IS
RI - ENTRE
LEVE - USE
URE - PA - S
BERCAIT -
ESSAI - AC
R - EVENTE
LORI - IOS
UT - TALUS
SALER - SE

Verticalement

- HURLUBERLUS
LANIERES - OTA
ILI - VERSER - L
MATEE - CAVITE -
O - EN - PAIE - AR
GA - TUAI - NIL -
EMIRS - TATOUS
RISEES - CESSE

Mots croisés 9/9 n° 1012



HORIZONTALEMENT

1. Es suspendu - 2. Reste de moisson - Cobalt - 3. Mot de môme - Oiseau des bois - 4. Ecrivain algérien - En abondance - 5. Mesure agraire - Monceau - 6. Inonde - Enjouée - 7. Petit tour - Loua un bateau - 8. Mise en fosse - 9. Eparpillées - Ancien.

VERTICALEMENT

1. Elles sont en instance - 2. Etançon - Agrémente - 3. Venu au monde - Couleur de robe de cheval - Symbole chimique - 4. Hibou - Abjure - 5. Esclave à Sparte - Cri d'arène - 6. Possessif - Il sonne la mort - 7. Paginais - 8. Enlevais l'eau de la barque - 9. Petite pièce - Récipients.

SOLUTION N° 1011

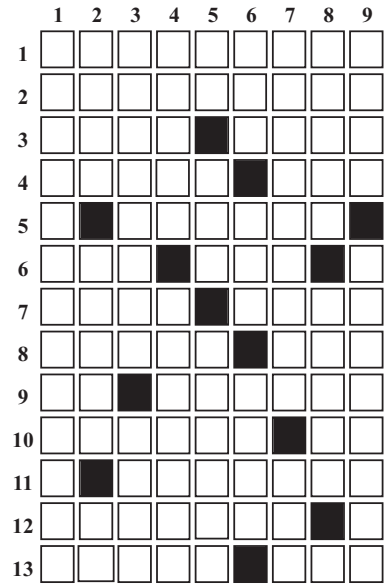
HORIZONTALEMENT

ASSIDUITE
PIEDESTAL
P - LYCEE - F
REFLUE - RE
ET - LE - DA
TAPI - POTE
E - EQUIPER
EPOUSEE - I
SONE - DEME

VERTICALEMENT

APPRETEES
SI - ETA - PO
SELF - PEON
IDYLLIQUE
DECUE - US -
USEE - PIED
ITE - DOPEE
TA - RATE - M
ELFE - ERIE

Mots croisés 9/13 n° 1012



HORIZONTALEMENT

1. Vigilante - 2. Pour rien - 3. Cape - Danseuses - 4. Interloque - Et approuvée - 5. Perçus - 6. Possessif - Quelques planches - 7. Solution - Pays de Gandhi - 8. Arrives - Hors de portée - 9. Esperluette - Représentations symboliques - 10. Ouvrier - Peau de vache - 11. Fixer solidement - 12. Engin spatial - 13. Proposition - Lentillon.

VERTICALEMENT

1. Violemment - 2. Adverbe excessif - Imprime - Signe de soulagement - 3. Rouée de coups - Sous-sol - 4. Taille - Démarres - 5. Comme un ver - Ecole de cadres - Composition - 6. La détente y est indispensable - Il suit la levée - Mal - 7. Née dans une botte - Crie comme un chevreuil - 8. Nippés - Moitié - 9. Elle porte le gigot - Forces.

SOLUTION N° 1011

HORIZONTALEMENT

AVALE - SUE
GENE - AIRS
NEE - ONDES
ESSOREUSE

VERTICALEMENT

GRATTES - GAGNE
RECHES - CUVEES
ACTE - TSI-
GANES
NUIRE - OVULE - O
DEFAVORISE - OR
PI - PISTES - ANE
ALLIEE - RESIDU
PLIER - MESURES
AIE - SOUS - ESSE

GRANDPAPA
RECUEILLI
ACTIF - LIE
THERAPIE - TE - EVIERS
EST - OSE - O
S - SORT - MU
- CIVIERES
GUGUSSES -

SODUKU 141

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	9	2			4	1		
				8				
1	7		6				9	8
5	2		8				4	1
6		8	2	9		3		5
					7			
			9	1				
7		1				5	6	
	8			7	5	2	1	



SOLUTIONS

6	7	8	9	5	2	4	1	3
5	1	3	4	6	7	2	9	8
9	4	2	1	3	8	7	5	6
7	5	9	2	1	6	3	8	4
3	8	4	7	9	5	6	2	1
2	6	1	8	4	3	5	7	9
1	2	7	3	8	4	9	6	5
4	9	6	5	2	1	8	3	7
8	3	5	6	7	9	1	4	2

LIVRE DE CHEÏKH TAHAR BADAOUI

«Pour un équilibre de la personne humaine à base d'une justice équitable»

L'Islam, au contraire, ne dénonce pas l'aisance due à des fortunes légitimement acquises, encore faut-il que le détenteur de la richesse, dans ses intentions et ses actes, ne tourne pas le dos aux dogmes spirituels et légaux de la religion. Dieu aime voir sur ses créatures les dons terrestres qu'il leur procure mais il y a une marge entre la Parole Divine et la vie tapageuse et décriée des gens riches.

Le Saint Coran signale que cette forme de culte fût une pure innovation des Moines. Il dit en effet : «Après quoi Nous fûmes suivre leur traces à Nos envoyés, les fîmes suivre à Jésus fils de Marie. Nous lui donnâmes l'Evangile et mimes au cœur de Ses adeptes tendresse et miséricorde. Le monachisme, ils l'innovèrent : Nous ne leur avons pas prescrit, sauf pour gagner le contentement de Dieu ; mais ils ne l'observaient point comme il se doit. Aussi avons Nous rétribué les Croyants ; beaucoup, restent cependant scélérats ». (Sourate dite « Le Fer » Verset 27).

Notre Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui, nous explique dans une de Ses citations comment est apparu ce monachisme. En effet, il s'adressa un jour à l'un de Ses compagnons Abdullah Ibn Messa'ud, que Dieu agrée son âme et lui dit, comme le rapporte le célèbre exégète Ibn Kathir : « Sais tu que les fils d'Israël se sont divisés en soixante douze légions ? Trois groupes seulement en furent sauvés. (La première communauté), qui, après Jésus, fils de Marie, Salut Divin Sur Lui, se souleva contre les rois et les tyrans d'alors, qu'elle appela à la religion de Dieu, à la religion de Jésus, fils de Marie. Celle-ci fût exterminée par les tyrans. Ayant enduré l'épreuve avec abnégation, est érigée au rang de martyr, agréée par Dieu. Puis une autre communauté vint protester contre l'iniquité fort disséminée en appelant les rois despotes à la Parole de Dieu. Dépourvue de moyens pour combattre l'ennemi très hostile, ce dernier l'acheva aussitôt. Puis, une autre communauté vint également lutter ces despotes, mais, ne pouvant résister, n'ayant pas assumé l'équité, celle-ci se retira dans les montagnes, et s'est vouée au culte du Seigneur Dieu, au monachisme. C'est cela que Dieu cite dans le Verset à savoir : « Le monachisme, ils l'innovèrent : Nous ne leur avons point prescrit ».

La formule du Saint Coran : « mais ils ne l'observaient point comme il se doit » fait état de multiples déviations dont furent l'objet la majorité des gens de culte qui ne purent résister aux tentations du moi parce que souffrant du manque d'amour divin, lequel réchauffant les cœurs purs des repentis et régulant les passions des hommes. Ce qui les poussèrent à falsifier les Ecritures saintes et les vendre à vil prix aux populations mal averties. Ils interdirent et autorisèrent comme bon leur semble, « à la tête du client », et se soulevèrent contre toutes idées de réforme ou de rénovation, qui gêneraient le déploiement de leurs autorités temporelles sur des populaces, réduites à simplement obéir.

Cette vérité se trouve consacrée par le Saint Coran dans la Sourate dite « Le repentir » Verset 34 que voici : « Ô croyants, la plupart des Rabbins (Juifs) et Moines (Chrétiens) dévorent illégalement les biens des gens et leur obstruent le chemin d'Allah. A ceux qui thésaurisent l'or et l'argent et ne les dépensent guère au service de Dieu, annonce un châtiment douloureux ».

Ces faux dévots s'interdisent le mariage : le Moine, ne doit guère par conséquent se marier, mais l'Eglise ferme l'œil sur la vie en concubinage, tout en se soulevant contre la solution rationnelle de la polygamie instituée par l'Islam, tout simplement pour préserver la dignité de la femme, la protéger contre les aléas éventuels de la vie et sauvegarder en définitive la sécurité du foyer. Comme elle se soulève contre l'institution du divorce, qui reste aux yeux de l'Islam, un dernier remède, évitant au couple de mener une vie infernale, bien entendu, souvent en payant la rançon de cette liberté aux enfants innocents ; mais il reste quand même un mal nécessaire.

Ce qui a poussé récemment l'Occident à opter pour le divorce en tant que système curatif de la société et qui poussera tôt ou tard l'Eglise à abdiquer devant ces vérités coraniques et à annuler purement et simplement la pratique du monachisme, dont l'essence est en contradiction avec l'équilibre de la personne humaine, tel que le prédit le Saint Coran en ces termes : «C'est Lui qui a envoyé Son Messager avec la bonne guidance et l'a doté d'une vraie Religion, pour que celle-ci triomphe sur toutes les autres, n'en plaise aux associateurs » (Sourate dite : « Le repentir » Verset 33).



Pourrait-on demander à quelqu'un de ne pas manger, de ne pas boire, de ne pas dormir ? Si l'envient à l'empêcher de dormir, il s'écroulera au bout d'une quinzaine au grand maximum. Donc, tout s'anéantira de lui-même, y compris les soixante milliards de cellules au sein de son corps, sans omettre les treize milliards du cerveau qui suivront le cortège funèbre. Que dirait-on du mariage sur des bases saines, en tant qu'issue de bonheur et de prospérité pour le couple, plate-forme de sécurité pour la société et de moyen de défense pour les causes justes et nobles ?? ?

Analysé sous un autre angle, l'homme doit savoir équilibrer, comme le prescrit l'Islam, ses deux composants ; le corps et l'âme. Le premier se compose de tendances naturelles, de désirs charnels et d'autres actes instinctifs qu'il ne faut pas refouler systématiquement.

Le besoin physique abrite néanmoins des limites qu'il ne faut pas dépasser sans tomber dans la volupté avilissante, ce qui fait dire à Soubhi Saleh : « Ces limites, loin de réprimer l'individu, sont destinées à régler ses besoins vitaux pour la sauvegarde de ses activités tant individuelles que sociales, limites qui en définitive préservent ce qui est important sa dignité ».

Le second élément, à savoir l'âme, a aussi ses droits. Sa purification est la condition première de l'équilibre de l'être humain ; « Et par l'âme et Celui qui l'a harmonieusement façonnée ; et lui a alors inspiré son immoralité, de même que sa piété ! A réussi, certes, celui qui la purifie. Et est perdu, certes, celui qui l'a corrompt. ». (Sourate dite « Le soleil » Verset 7 à 10)) L'effort pour purifier l'âme est donc œuvre constante, sans trêve jusqu'à la mort, comme nous le conseille le Prophète.

C'est par cette purification que l'âme (l'esprit dans le corps) s'évade des turpitudes du moi pour rejoindre le ciel des valeurs et la sphère des sacrifices, donc connaître le Seigneur par Ses bienfaits, Ses attributs sacrés, lui obéir en grand pieux amoureux, et Le représenter sur terre en sa qualité de vicaire doué d'une raison, par des comportements louables, vis-à-vis de ses semblables, de soi-même, de son environnement, de l'univers et vis-à-vis de son Créateur, donc s'aménager sa vie d'ici-bas pour le monde de l'Au-delà.

Concernant la relation du corps et de l'âme, Soubhi Saleh reproduit ce passage d'un livre de Pesle : « L'Islam ne contrariant pas la nature, on ne trouvera pas dans sa littérature ces deux thèmes qui animent les littératures d'inspiration chrétienne ; la lutte entre l'esprit et la chaire, entre le devoir et la passion, l'idée que l'œuvre de la chair s'accompagne d'un sentiment de mélancolie, qu'elle déprime l'esprit et le rend triste. »

L'existence du corps et de l'âme entraîne donc la nécessaire satisfaction de leurs besoins et l'impérieuse conciliation de leurs penchants. Aucun d'eux ne doit l'emporter sur l'autre. Le meilleur résumé, à notre avis, de la position de l'Islam à l'égard de ces deux composantes, c'est-à-dire le corps et l'âme, la chair et l'esprit, nous est fourni par Muhammad Asad,d'origine juif, qui analyse le cheminement de sa pensée vers sa conversion à l'Islam.

« Dieu ne demandait pas à l'homme une servilité aveugle, mais faisait plutôt appel à son intellect. Il ne se tenait pas séparé de la destinée de l'homme, mais était « plus proche de vous que votre veine jugulaire. » Il n'établissait pas de ligne de démarcation entre la foi et le comportement social et, chose peut-être encore plus importante, il ne partait pas de l'axiome que toute vie porte le fardeau d'un conflit entre la matière et l'esprit et que l'approche de la Lumière exige une libération de l'âme des chaînes de la chair. Toute forme de négation de la vie et de mortification de soi-même avait été condamnée par le Prophète Salut Divin Sur Lui dans des enseignements tels que : « Voyez l'ascétisme n'est pas pour nous. » et « Il n y a pas de renonciation au monde dans l'Islâm. »

« La volonté humaine de vivre n'était pas seulement reconnue comme un instinct positif, mais également douée de la sainteté d'un postulat éthique. On disait aux hommes : « Non seulement vous pouvez profiter pleinement de votre vie, mais vous êtes obligés de le faire. » Une image intégrée de l'Islam ne dégageait maintenant, avec une finalité et un caractère décisif qui me surprenait ».

« Elle prenait forme d'une manière qui pouvait presque être définie comme une sorte d'osmose mentale, c'est-à-dire sans effort conscient de ma part pour placer côte à côte et " systématiser " les nombreux fragments de connaissance que j'avais recueillis depuis quatre ans. Je voyais devant moi quelque chose de pareil à une œuvre architecturale parfaite avec tous les éléments harmonieusement conçus de manière à se compléter et à se supporter l'un l'autre, sans rien de superflu ni rien de manquant ; c'est un équilibre et une homogénéité donnant le sentiment que tout, dans la perspective et dans les postulats de l'Islam, était à sa place. »

Par ailleurs, si la justice islamique, peut paraître trop rigoureuse pour rester souveraine et équitable, satisfaire les exigences de l'homme agressé ou bafoué dans sa vie, son honneur ou sa dignité, répondre à son pressent besoin de sécurité et de paix, elle n'en demeure pas moins emprunte de bonté, d'amour de clémence, de pardon. Que de versets coraniques invitent bien au pardon, à la patience, la maîtrise de soi, la retenue, la modération, l'amour et le respect de l'autre, vertus chères à l'Islam.

A Suivre
C. T. B.

Rubrique animée par: Said Lacéte saidlacete33@gmail.com

Renault Algérie Académie désormais agréée par l'Etat

M. Noureddine Bedoui, Ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels s'est déplacé lundi dernier pour officialiser l'agrément du centre de formation de Renault Algérie à Tessala El Merdja (Ouest d'Alger) par son Ministère lors d'une cérémonie officielle. Renault Algérie Académie, centre de formation de Renault Algérie, est dorénavant agréée par le Ministère de le Formation et de l'Enseignement Professionnels.



Renault Algérie offrira plus de 7 formations diplômantes aux métiers de l'automobile en vente et après-vente. Ces formations se feront en alternance pour une durée de 6 mois. A la fin de leur cursus les stagiaires recevront un diplôme certifié par l'Etat. Opérationnelle depuis 2008, Renault Algérie Académie a déjà accueilli près de 10 000 stagiaires salariés de Renault Algérie, de l'usine Renault Algérie Production ainsi que de l'ensemble du réseau de distribution Renault à travers le territoire national. Avec cet agrément de l'Etat, Renault Algérie Académie ouvrira ses portes non seulement à ses salariés et à son réseau mais à tous les stagiaires qui souhaitent se former aux métiers de l'automobile, en vente et en après-vente. Renault Algérie Académie bénéficie de toute l'expertise du groupe Renault en termes de formation avec une équipe pédagogique formée et accompagnée continuellement par le groupe. Du matériel pédagogique et technique le plus moderne est également mis à disposition. Pour l'apprentissage pratique, les stagiaires sont pris en charge dans de vrais ateliers dédiés à la formation avec tout l'outillage nécessaire pour la mécanique et la carrosserie. Les diplômés de Renault Algérie Académie auront toutes les chances pour réussir dans leurs différents projets professionnels dans l'automobile.

Après l'inauguration de la première usine automobile en Algérie, Renault, leader du marché depuis 9 ans, démontre encore une fois son fort engagement en Algérie en investissant dans la formation. Cela fait partie de sa démarche d'entreprise globale et citoyenne qui contribue activement à l'essor économique du pays. Renault Algérie Académie s'impliquera activement dans la formation professionnelle en accompagnant des écoles partenaires en bourses d'études et de dons de voitures de formation et de matériel pédagogique. « Nous récoltons le fruit de notre travail et de notre sérieux. Je suis fier que le Ministère de la formation et de l'enseignement professionnels nous ait fait confiance.

A présent, l'opportunité d'obtenir une formation diplômante et de qualité aux standards internationaux dans le domaine de l'automobile est désormais possible à tous en Algérie », a indiqué Guillaume Josselin, Directeur Général de Renault Algérie.

IVAL se lance officiellement dans l'industrialisation automobile



APRÈS PLUSIEURS rounds de négociations avec différents partenaires, notamment italiens, le groupe IVAL a paraphé officiellement trois contrats pour l'industrialisation de l'automobile en Algérie.

IVAL se prépare activement pour le lancement de deux unités de production à partir du mois d'Aout prochain. Deux contrats de partenariat avec deux entreprises italiennes (GERVASI spa, BOB IDRAULICI spa) viennent d'êtres signés pour le montage de différents types de véhicules. L'emplacement choisi, est situé dans la wilaya de Boumerdès qui offre un cadre idéal pour ce genre d'industrialisation.

Profitant des avantages d'investissements instaurés dernièrement en la faveur des concessionnaires d'automobile et de son savoir-faire acquis depuis 1999, IVAL s'offre deux véritables unités de production et de montage.

Si la première fabrique de production automobile est en partenariat et sous-traitance avec le constructeur IVECO, le deuxième projet de carrossage industriel et de montage de véhicules sera réalisé en autofinancement.

Plusieurs activités et tâches secondaires seront drainées de ce projet, une véritable production réelle s'offrira aux Algériens. Les grandes lignes seront organisées comme suit :

1-Production de remorque.
2-Transformation de véhicules.
3-Construction de tous genres de charpentes métalliques.

Seront également embauchés plus de 250 personnes, l'intégration local est aussi un pilier important de cet investissement. Dans un univers très concurrentiel, la qualité de l'offre, la disponibilité, l'accompagnement, le partenariat et une proposition sur mesure seront les objectifs principaux de tel projet.

ŠKODA millésime 2016 :

sécurité, émotion, connectivité et passage aux normes EU6

DANS QUELQUES semaines, la nouvelle Superb marquera la prochaine étape de la campagne de lancement des nouveaux modèles ŠKODA. En outre, en 2016, le constructeur tchèque fera la part belle aux restylages et présentera tout un éventail d'équipements séduisants pour l'ensemble de la gamme. En juin, la nouvelle ŠKODA Octavia RS 230 Edition et la nouvelle ŠKODA Fabia Monte Carlo arriveront chez nos Distributeurs. Juin donnera également le coup d'envoi d'une quantité de nouveaux équipements destinés aux modèles Octavia, Rapid/Rapid Spaceback et Yeti. Le mot d'ordre : plus d'info divertissement, plus de connectivité. En outre, la gamme ŠKODA adopte désormais des moteurs Euro 6, plus respectueux de l'environnement.



Avec cette campagne de lancement de nouveaux modèles – la plus importante en 120 ans d'histoire –, ŠKODA compte bien consolider sa croissance dans les années à venir et atteindre annuellement la livraison de 1,5 million véhicules dans le monde. L'année 2015 s'articule d'ailleurs en grande partie autour de cette campagne. La nouvelle Fabia Combi (break) est commercialisée depuis la mi-janvier et la nouvelle Superb suivra en juin.

C'est également en juin qu'arriveront les nouvelles Fabia Monte Carlo et Octavia RS 230. Enfin, d'autres modèles sont attendus pour le second semestre 2015 et l'année 2016.

HMA CHERCHE L'ACCENT QUI A LE PLUS ROULÉ



Hyundai Motor Algérie lance une campagne de recherche « la Hyundai Accent qui compte le plus de kilomètres au compteur » dont l'objectif est de prouver encore une fois la fiabilité et l'endurance du modèle en particulier et de la marque en général.

Du 10 mai au 30 juin 2015, Hyundai Motor Algérie invite tous les propriétaires d'une Hyundai Accent, toute génération confondue (sauf la RB) qui pensent avoir un kilométrage important à s'inscrire en replissant un formulaire disponible dans tous les points de vente HYUNDAI MOTOR ALGERIE et ses agents agrées à travers le territoire national.

Le propriétaire de la ACCENT qui a le plus roulé, sera révélé dès la première semaine du mois de juillet après la vérification du compteur et du véhicule. L'heureux élu se verra offrir un cadeau surprise.

HYUNDAI MOTOR ALGÉRIE TRANSPORTEUR OFFICIEL DU FESTIVAL ALGER RIRE

Hyundai Motor Algérie est le transporteur officiel du festival Alger Rire qui se déroulera à Alger du 13 au 16 Mai au palais de la culture moufdi zakaria.

Cette deuxième Edition sera marquée par le passage de grands humoristes qui seront transpostés dans des véhicules Hyundai tout au long de leur séjour à Alger.

ALD AUTOMOTIVE PENSE AUX TRISOMIQUES

Dans le cadre de la démarche de l'Engagement Citoyen du groupe Société Générale,ALD Automotive a organisé vendredi dernier une course à pied/marche au profit de l'ANIT (Association National d' Insertion scolaire et professionnelle des Trisomiques).

L'objectif était de transformer les kilomètres parcourus par les collaborateurs et leurs familles en somme d'argent par kilomètres parcourus, qu'ALD Algérie utilisera pour acheter des vélos adaptés aux enfants trisomiques.

Au cours de cette course les collaborateurs, leur famille et leurs amis ont parcouru au total 426 kilomètres et leurs efforts (et parfois leurs souffrances…) vont permettre à ALD Algérie d'acheter 40 vélos de différentes tailles qui seront remis samedi aux familles des enfants trisomiques de la section de Blida de l'ANIT.

A cet effet, ALD Automotive Algérie remettra des vélos aux enfants trisomiques avec une séance d'initiation de ses derniers à la pratique du vélo en collaboration avec la ligue Algéroise de cyclisme qui aura lieu le Samedi prochain au parc de Ben-Aknoun.

Total Lubrifiants Algérie

«FOREVER YOUNG» POUR UN MOTEUR PLUS JEUNE

Total Lubrifiants Algérie lance depuis dimanche dernier, une nouvelle campagne publicitaire pour sa gamme de lubrifiants automobiles TOTAL Quartz grâce auxquels votre moteur restera « plus jeune, plus longtemps ». Cette prise de parole illustre les progrès technologiques continus accomplis par TOTAL dans le domaine des lubrifiants, au service de l'automobile et des automobilistes sachant que les produits de la gamme TOTAL Quartz sont déjà utilisés dans près de 200 millions de moteurs à travers 150 pays. Elle signe aussi le grand retour de Robot Quartz sur les écrans en Algérie.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
03:42	12:25	16:14	19:32	21:03	

CONSTANTINE					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
03:49	12:30	16:18	19:35	21:06	

ALGER					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
04:01	12:44	16:33	19:50	21:22	

OUARGLA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
04:11	12:35	16:16	19:31	20:54	

CHLEF					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
04:11	12:51	16:39	19:56	21:26	

MOSTAGANEM					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
04:16	12:56	16:44	20:00	21:30	

ORAN					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
04:20	12:59	16:46	20:03	21:32	

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5170 - MERCREDI 24 RADJAB 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	36°	15°
Oran	33°	14°
Constantine	32°	18°
Ouargla	38°	19°

HOLIDAY INN S'INSTALLE EN ALGÉRIE

L'OUVERTURE DU PREMIER HÔTEL EN MAI 2016

Deux contrats de gestion hôtelière et de qualité ont été paraphés, hier, à l'hôtel El Aurassi d'Alger, entre le groupe Ramdane, la marque commerciale mondiale Holiday Inn et le ministère du Tourisme. La société IHG (Inter-Continental Hôtels Group) ouvrira son premier hôtel en Algérie en mai 2016, à l'enseigne de Holiday Inn du groupe Intercontinental.

Le Holiday Inn d'Alger-Chéraga sera composé de 243 chambres et développé par le groupe Ramdane, filiale de l'entreprise algérienne. Il sera l'un des plus hauts bâtiments d'Alger (75 m de hauteur). On apprend, en marge de cette rencontre, que le coût de la construction s'élève à plus de 3,5 milliard, de dinars. Par ailleurs, Didier Boidin, vice-président du groupe, qui a procédé à la présentation de ce projet hôtelier de 4 étoiles, a indiqué que «cet hôtel va renforcer le parc hôtelier en Algérie».

Il ajoutera que «Holiday Inn est l'une des marques du groupe hôtelier britannique Inter-Continental Hôtels Group (IHG), actuellement 1er groupe hôtelier mondial en nombre de chambres».

De son côté, Omar Ramdane du groupe Modern Tower a indiqué, lors de son allocution, que «ce nouvel Holiday Inn comblera un déficit notable sur le marché algérien, puisque aujourd'hui il n'existe à Alger aucun hôtel de catégorie intermédiaire de notoriété mondiale. C'est un privilège pour Modern Tower de construire le premier hôtel IHG en partenariat avec la marque». La ministre du Tourisme, Nouria Yamina Zerhouni, a déclaré en marge de cette signature que cet hôtel améliorera la qualité du service qui constitue une faiblesse dans le secteur hôtelier.

«Ce partenariat permettra à nos entreprises de mieux gérer leurs installations, c'est une grande opportunité pour les étudiants dans le domaine de l'apprentissage et pour ce secteur afin d'améliorer la qualité du service dans le domaine de l'hôtellerie».

Aussi, avec ses 25 étages, l'hôtel sera un des plus hauts bâtiments d'Alger. Les clients auront accès à un SPA, à une piscine intérieure et une autre extérieure ainsi qu'à une salle de fitness. L'hôtel est situé à une demi-heure de l'aéroport international Houari-Boumediene, à l'ouest d'Alger.

«Les clients peuvent s'attendre à une expérience cohérente à un prix abordable, tout comme n'importe lequel de nos hôtels Holiday Inn dans le monde entier», a indiqué Didier Boidin, selon lequel la décision d'ouverture de l'hôtel rentre dans le cadre du plan du gouvernement de développer le tourisme et d'attirer les visiteurs étrangers d'ici 2025. Le gouvernement s'est engagé à développer l'infrastructure nécessaire pour soutenir cette ambition.

Racha A.

La commune d'El-Biar sans secrétaire général

SELON des sources proches des élus locaux, la commune d'El-Biar ne dispose pas de secrétaire général (SG). La même source affirme que le poste budgétaire existe mais que l'administration fonctionne sans un responsable habilité à gérer les affaires courantes de la commune. Pourtant, l'article 125 du code communal stipule qu'une commune doit impérativement disposer d'une administration placée sous l'autorité du président de l'Assemblée populaire communale et animée par un secrétaire général de la commune. Cependant, des dizaines, voire des centaines, d'administrateurs tout droit sortis de Ecole nationale d'administration (ENA) attendent désespérément d'être nommés à des postes qui leur revient de droit. Alors que certaines administrations communales demeurent sans gestionnaires, le ministère de l'Intérieur continue de mettre en place de nouvelles stratégies basées sur la formation des administrateurs.

S. N.

Publicité

